

# L'Action Française

REVUE MENSUELLE

\$2.00 par année

DIRECTEUR: ABBÉ LIONEL GROULX



## SOMMAIRE

L'ACTION FRANÇAISE	MOT D'ORDRE: AJOURNONS LE REPOS .	67
HARRY BERNARD	L'ENNEMI DANS LA PLACE: THÉÂTRE	
	ET CINÉMA . . . . .	69
ERNEST BILODEAU	PROPOS LITTÉRAIRE: LA GRANDE	
	ARTISTE . . . . .	81
ABBÉ H.-R. CASGRAIN	UNE GRANDE DÉCOUVERTE D'HISTOIRE	93
R. P. AD. DUGRÉ, S.J.	MGR LAFLECHE . . . . .	101
ARTHUR LAURENDEAU	SIR JOSEPH DUBUC . . . . .	117
JACQUES BRASSIER	LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE . . .	125
LIBRE	LECTURE POUR L'HOMME INTELLIGENT	128

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

369, RUE ST-DENIS

TÉLÉPHONE: EST 1369

MONTREAL

# Canadiens - Français

*Soyons fiers de nos institutions*

NOS EPARGNES

dans nos banques

NOS PLACEMENTS

dans nos industries

NOS ACHATS

chez nos marchands

NOS ASSURANCES

à la compagnie d'assurance sur la vie

## “La Sauvegarde”

Une compagnie prospère offrant des garanties indiscutables, d'une expansion considérable.

**Au-delà de seize millions d'assurance en force.**

Consultez nos représentants ou adressez-vous directement au bureau principal

## Édifice “LA SAUVEGARDE”

**Angle Notre-Dame et Saint-Vincent, Montréal.**

**L'Action française** est l'organe de la “Ligue d'Action française”, centre d'action au service de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada.

Les directeurs de la Ligue sont: M. l'abbé Philippe Demers, président; MM. Anatole Vanier, avocat, secrétaire général, Louis Hurtubise, ingénieur civil, trésorier, M. l'abbé Lionel Groulx, professeur à l'Université de Montréal, M. l'ébba Lucien Pineault, professeur à l'Université de Montréal, MM. Arthur Laurendeau, professeur; Antonio Perrault, avocat, professeur à l'Université de Montréal, Emile Bruchesi, avocat, Montréal.





## ARTICLES DE BUREAU

**Le plus grand choix sans exception**

Garnitures de bureau en cuivre, Encriers, etc. Classeurs de bureau. Aiguilleurs automatiques. Plumes Réservoir, Crayons or, argent. Cahiers et livres blancs à feuilles mobiles. Boîtes en métal à argent, à lettres, à documents. Machines à écrire, papiers et accessoires. Sous-mains buvard, paniers, protège-chèques. Certificats, sceaux en métal et en caoutchouc. Travaux d'impression et reliure.

Attention spéciale apportée aux commandes par la poste.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE  
D'ARTICLES DE BUREAU.

### GRANGER FRÈRES LIMITED

Libraires. Papetiers. Importateurs  
43 Notre-Dame-Ouest, Montréal

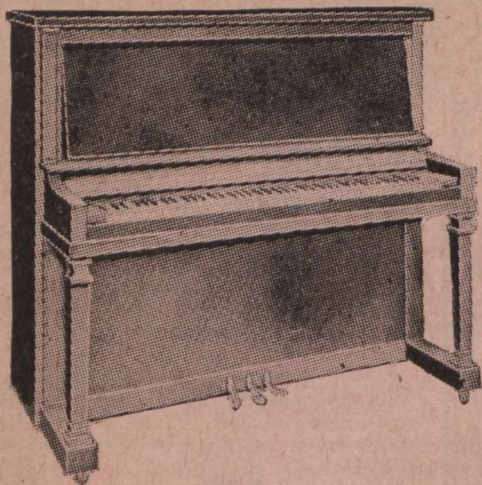
La plus importante Librairie et Papeterie  
Française du Canada.

EDMOND-J. MASSICOTTE

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —  
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

# LE PIANO PRATTE

ARTISTIQUE-DURABLE  
LE CHOIX DES ARTISTES



MODELE D'ARTISTE

*Le piano Pratte est toujours fabriqué par M. Antonio Pratte, qui en est l'inventeur et le fabricant.*

Il est le piano officiel des principales maisons d'enseignement.

Il est reconnu comme le meilleur par des artistes de réputation mondiale, tels que : Guilment, Bourgault-Ducoudray, Plançon, Gigout, Staub, Lachaume, Lamoureux, Albani, Letondal, Laliberté, Victoria Cartier, etc., etc.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

*J. Donat Langelier*  
LIMITEE

366-368 Est, rue Ste-Catherine, Montréal

Le plus grand magasin du genre au Canada.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —  
son bénéfice, le vôtre et le nôtre



# Pour les Écoliers et les Écolières

Que de mélancolie dans ces derniers jours de vacances dont la fin d'août marque le terme! Pour peu que nous nous rappelions notre temps de jeunesse, nous nous souviendrons de notre serrement de coeur au jour de la rentrée des classes. Nous allions faire un pas dans la vie, et cette émotion secrète nous avertisait que nous abandonnions quelque chose de nous-même que nous ne retrouverions plus.

Pour se remettre à l'étude après le doux far niente, l'écolier doit faire un grand effort de volonté. Or nous ne connaissons pas de meilleur encouragement à l'acceptation de la tâche ardue qui lui incombe que de fournir le courageux étudiant de tout ce qu'il lui faut pour travailler à l'aise.

Ce sera une bonne montre, d'un modèle spécial, avec mouvement résistant, oh! combien: cet âge est sans pitié pour les délicats mécanismes d'horlogerie. Un porte-mine Eversharp, toujours en fonction, s'aiguissant lui-même et que nous aurons soin de choisir bien à la main de celui qui l'emploiera souvent, hélas! à crayonner ses livres plutôt que son devoir. Un porte-mine réservoir est non moins indispensable. Nous l'ajusterons également à la main qui devra s'en servir.

Les menus objets nécessaires comprennent les canifs, les boutons de manchettes et de faux cols, et le reste.

Les médailles scapulaires, et les chapelets sont les principaux articles religieux. Dans ce rayon les parents pourront donner libre cours à leur fantaisie. Les médailles sont en argent, en vermeille ou en or, et nous en exhibons de toutes les grandeurs, mais toujours avec le souci de leur valeur esthétique. Nous n'admettons à l'étalage que des médailles d'exécution parfaite.

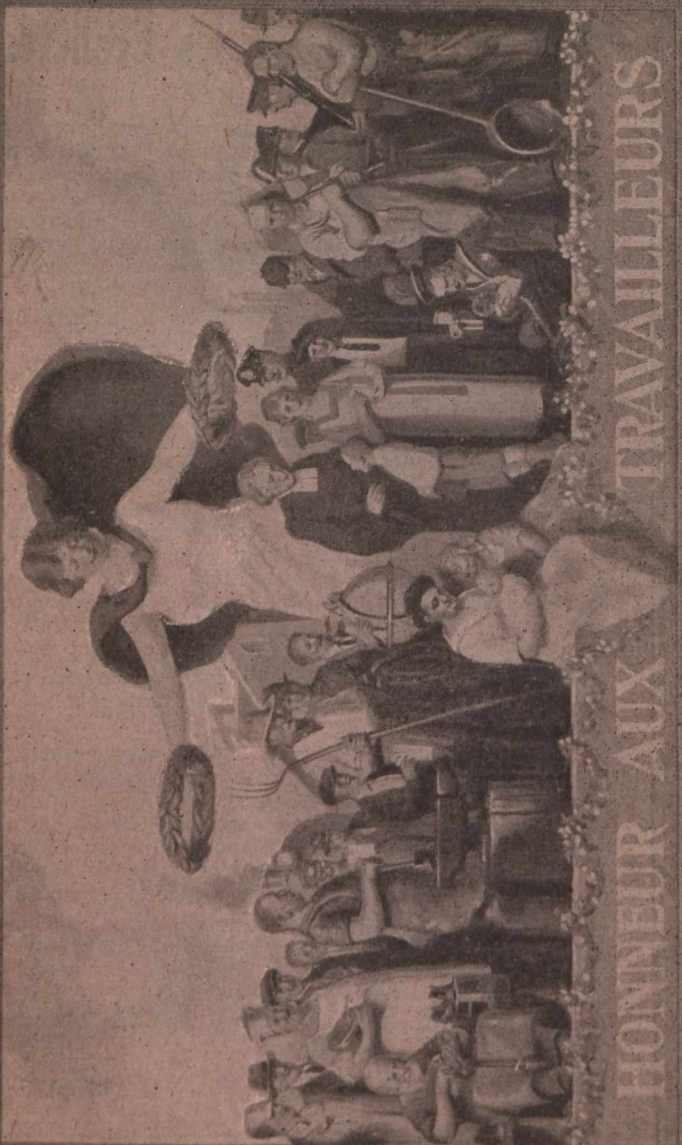
Les chapelets sont variés à l'infini. Nous recommandons ceux qui sont à forte monture, sans toutefois être encombrants par leur volume ou leur poids.

**SCOTT & BOUSQUET FRERES,**

LIMITÉE

479-est, rue Sainte-Catherine, - - Montréal

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre



HONNEUR AUX TRAVAILLEURS

HONNEUR AUX TRAVAILLEURS

COMPTOIR  
LA BANQUE PÉDAGOGIQUE



# LA COLONISATION

UNE GRANDE OEUVRE NATIONALE—UN APPEL  
A TOUS LES HOMMES DE BONNE VOLONTE

De tous les problèmes qui, dans notre province, s'imposent à l'attention publique, il en est un dont personne ne contesterait l'importance et qui ne peut manquer d'intéresser tous les bons patriotes : c'est le problème de la désertion des campagnes.

La province de Québec n'échappe malheureusement pas à un phénomène qui est aujourd'hui général.

Parmi les diverses solutions qui peuvent être apportées comme remède à ce malaise, il y a la colonisation.

Le département de la Colonisation dépense chaque année des sommes d'argent considérables pour encourager cette oeuvre essentielle. C'est ainsi qu'il construit les chemins, routes et ponts dont les colons ont besoin. C'est ainsi qu'il accorde un subside très généreux pour la construction des écoles et des écoles-chapelles. C'est ainsi qu'il donne aux colons une prime de défrichement de six dollars par acre.

Malgré sa puissance, l'argent n'a pas un pouvoir illimité et, pour que son effort soit fécond, le ministre de la Colonisation a besoin du concours de tous et il fait appel à toutes les bonnes volontés.

Tout le monde ne peut être colon, mais tout le monde peut contribuer au succès de la colonisation, soit en prêchant le retour à la terre, soit en faisant une incessante propagande en faveur de nos terres neuves, soit en encourageant les jeunes gens à devenir colons, en les dirigeant et en les aidant.

Pour obtenir les renseignements dont on peut avoir besoin, sur les différentes régions de colonisation, on est prié de s'adresser à

L'Honorable M. J.-E. PERRAULT,  
Québec.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —  
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

AUX MESSIEURS DU CLERGE

## Bronze - Cuivre - Fer Martelé - Ornemental

Vieux candélabres, chandeliers, encensoirs, etc.  
remis à neuf.

### NOS CLIENTS SATISFAITS :

La Banque d'Épargne, L'École Polytechnique,  
L'Hôtel-Dieu, Les Soeurs Jésus-Marie,  
MM. les Sulpiciens, etc., etc.

sont une garantie de la perfection et du bon marché  
de notre travail.

## Les Ouvrages d'Art en Cuivre Limitée

La seule maison canadienne-française, au Canada  
247, rue Sanguinet - Montréal  
Est 0143 O. Constantineau, Sec. Rockland 0249

## En vente à la LIBRAIRIE DUCHARME

133, rue St-Laurent, Montréal

Des livres . . . qu'on ne trouve plus ailleurs.

P. de la ROCHEMONTEUX; 1.—*Les Jésuites de la  
Nouvelle-France au XVIIIème siècle.* 3 vols bro.  
1700 pp. franco.....\$7.50

P. de la ROCHEMONTEUX: 2.—*Relations par let-  
tres de l'Amérique septentrionale 1709-10* — 1 vol.  
franco .....\$1.25

Henri d'ARLES: *Acadie*, 3 vols brochés, défraîchis,  
franco .....\$6.50

Lionel GROULX: *Nos luttes constitutionnelles*, 5 fas-  
cicules, franco.....\$1.25

Catalogues sur demande.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —  
son bénéfice, le vôtre et le nôtre



HUITIÈME ANNÉE

2e Semestre

1924

# L'Action Française

REVUE MENSUELLE

Directeur :  
Abbé Lionel Groulx.

VOLUME XII



LIGUE D'ACTION FRANÇAISE  
369 RUE SAINT-DENIS  
MONTREAL

## L'ACTION FRANÇAISE

publiée par la Ligue des Droits du français est un centre d'action au service de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada.

Les directeurs de la Ligue sont: M. l'abbé Philippe Perrier, président; MM. Anatole Vannier, avocat, secrétaire général; Louis Hurlbise, ingénieur, trésorier; MM. les abbés Lionel Groulx et Lucien Pineault, professeurs à l'Université de Montréal; MM. Antonio Perrault, avocat, professeur à l'Université de Montréal; Arthur Laurendeau, professeur, Emile Bruchési, avocat, Montréal.

*Tous droits réservés — Ottawa 1924*

VOLUME XII

IMPRIMERIE MAISONNEUVE

476-478, ave Lasalle

MONTREAL

1924

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

222 RUE SAINT-DENIS

MONTREAL



**AJOURNONS LE REPOS**

A tous ceux que la lutte ennue, qui nous crient parfois: "A quoi bon demander tant d'efforts pour la survivance quand en réalité nous survivons", à tous ceux-là nous dédions les lignes suivantes, empruntées au prologue du beau livre de Louis Bertrand, Louis XIV: "Une nation est surtout une oeuvre de volonté, d'intelligence, de persévérance, de sacrifice, une victoire perpétuelle remportée, à tous les instants, sur les puissances de trouble et d'anarchie qui la menacent perpétuellement... Dès que la volonté nationale fléchit, cède aux puissances de trouble et d'anarchie, c'est la décadence qui commence, la régression vers la décomposition et la barbarie. L'organisme national ne réagit plus. Or la réaction, c'est la vie, — la fonction vitale par excellence."

Voilà le jugement d'un historien, que confirme toute histoire. Aussi longtemps que les pacifistes n'auront pas supprimé les "puissances de trouble et d'anarchie"; aussi longtemps que, par leur inertie et leur fol optimisme, ils seront eux-mêmes des puissances de désordre, il faudra bien que, pour vivre, notre race ajourne le repos. Nos amis voudront méditer ces paroles de Louis Bertrand, à l'heure où la fin des vacances nous ramène à nos besognes. Il faudra reprendre le travail pour ceux qui ne font rien, et réagir pour ceux qui cèdent.

## NOTRE CONCOURS D'ART DRAMATIQUE

A la demande de quelques concurrents nous avons reporté jusqu'à la fin de septembre la fin de notre concours d'art dramatique. Donc, le 30 septembre prochain, tous les manuscrits devront nous être parvenus. L'on est prié de prendre note de cet avertissement. Et pour que nul n'en ignore, nous reproduisons ailleurs les conditions de notre concours telle que fixées dans *l'Action française*, no de mars 1923.

### Conditions de notre concours:

1. La pièce devra compter trois actes, au moins.
2. Les concurrents devront envoyer, sous pli recommandé, une copie dactylographiée de leur essai, au secrétariat de l'Action française, 369, rue St-Denis, Montréal.
3. Chaque essai sera signé d'un pseudonyme, mais accompagné d'un pli cacheté où en regard du pseudonyme apparaîtra le nom de l'auteur.
4. Le résultat du concours sera proclamé le 10 septembre 1924. Le jury sera composé de M. l'abbé Olivier Maurault, de MM. Edouard Montpetit et Léon Lorrain.
5. L'Action française offre trois prix aux concurrents: un premier prix de (\$200.00), un deuxième de (\$100.00) et un troisième de (\$50.00). Toutefois il est bien entendu que chacun de ces prix ne sera accordé que si, de l'avis du jury, les essais des concurrents atteignent une valeur satisfaisante.
6. Si les pièces primées sont jugées dignes de la scène par le jury, l'Action française se réserve le droit de monter une première représentation et de faire jouer la ou les pièces durant les trois mois qui suivront la première représentation.
7. L'Action française se réserve aussi le droit d'éditer les pièces couronnées aux conditions qu'elle fait habituellement aux auteurs. Le lauréat gardera sa propriété littéraire.



## THÉÂTRE ET CINÉMA

Le théâtre, en soi, n'est pas mauvais. Il est une expression d'art et l'art est naturellement bon. Mais, dans toute forme d'art, écrit Brunetière, il y a comme un principe ou un germe secret d'immoralité.<sup>1</sup> Il en est du théâtre comme de la littérature, des arts plastiques, de la musique et de la danse, qui sont louables ou repréhensibles selon l'intention de l'artiste, ou les sensations, bonnes ou mauvaises, qu'ils suscitent. Non seulement le théâtre n'est pas mauvais en soi, mais, ordonné dans le sens de la beauté vraie, il élèvera l'âme en récréant l'esprit. Il sera l'une des formes multiples du beau, et ne deviendra dangereux que dans la mesure où on l'asservira aux passions malsaines. Pour reprendre une phrase du Père Vuillermet, *un art, quel qu'il soit, par cela qu'il tend à l'expression du beau, n'est pas mauvais intrinsèquement. Il ne devient mauvais que si on le fait servir au mal moral.*<sup>2</sup>

Dans les pays d'Europe, le théâtre proprement dit n'est pas mort. Mais en Amérique, aux Etats-Unis et au Canada, — dont la tendance, de plus en plus, paraît être de mouler sa vie sur celle de l'agglomération américaine, — le théâtre cède forcément le pas au cinéma, qui menace d'en devenir la forme exclusive.

En général, nous n'avons pas de théâtre. Dans les grandes villes, à intervalles irréguliers, quelques tentatives de théâtre français, classique et moderne, où il y a souvent à reprendre aux points de vue de la

<sup>1</sup> Cité par le P. M.-S. Gillet, O. P., *La peur de l'effort intellectuel*, Paris, 1910.

<sup>2</sup> R. P. F.-A. Vuillermet, O. P., *Les catholiques et les danses nouvelles*, Paris, 1924.

morale et de la doctrine, comme dans les dernières tournées Calmettes et Féraudy. Dans le répertoire de langue anglaise, — entendre celui qui garde des apparences dignes, — la même note prévaut. Quelques essais de théâtre sain, par des artistes canadiens-français, sont à applaudir, mais ils restent des cas d'exceptions. Nous n'insistons pas sur ce qu'il est convenu d'appeler le *vaudeville*, ni sur le bas étalage du *burlesque*, faisanté par la suggestion de la parole et du geste, dans la double féerie de la lumière et de la couleur, qui sont après le cinéma notre genre théâtral le plus en honneur.

Le cinéma, étant le plus répandu chez nous, est appelé à y exercer la plus grande influence. Dans quel sens se fera son développement, au bénéfique ou au préjudice des individus ? Pour nous, Canadiens-français, quels seront les effets d'une fréquentation des salles modernes de cinéma, en ce qui concerne la culture de l'esprit, les moeurs, l'épanouissement du sens national ?

Les pellicules qu'on nous montre sont, à de rares exceptions près, de provenance américaine, ou, pour mieux dire, judéo-américaine.

Les Juifs contrôlent aux Etats-Unis, sans exagération, 85 pour cent des entreprises de cinéma. Qu'on s'arrête, si on hésite à le croire, aux plus considérables des firmes productrices : la compagnie *Famous Players*, par exemple, a pour chef Adolph Zukor, un Juif hongrois immensément riche ; le directeur de la *Fox Film Corporation* ne s'appelle pas Fox, mais Fuchs, Juif hongrois lui aussi ; un autre Israélite, Hiram Abrams, est à la tête de la *United Artists' Corporation*, laquelle compte parmi ses fondateurs le Juif Charlie



Chaplin; Carl Laemmle, Juif d'origine allemande, a conçu la *Universal City*, à Los Angeles, et Samuel Goldwyn, autre Hébreu authentique, dirige la *Goldwyn Film Corporation*, cependant que la *Paramount Picture Corporation* a pour président le même Hiram Abrams qui fait la pluie et le beau temps à la *United Artist*.<sup>3</sup>

Ce n'est pas tout. La *Universal Film* appartient au Juif allemand Julius Baruch; les compagnies *Selznich Pictures* et *Select Pictures* au Juif Selznich.<sup>4</sup> Le Juif Marcus Loew, en 1922, exerçait un contrôle absolu sur 68 compagnies cinématographiques, dans divers pays, ainsi que sur 105 théâtres, dont un à Montréal, un à Ottawa, un à Toronto. Au mois d'avril de cette année, le même Loew, qui débuta à New York décrotteur de bottes, ou vendeur de journaux, devenait président d'un *merger* énorme, avec capital de 60 millions de dollars, qui englobait à la fois les compagnies *Metro Pictures*, *Goldwyn Pictures*, *Louis B. Mayer* et *Cosmopolitan Productions*.

Dans ces conditions, que ne peut-on craindre?

Les Juifs, outre le but de déchristianisation qu'on leur prête, ont pour principal objet de réaliser de l'argent et de mettre la main sur les finances du monde. En s'emparant du cinéma, ils ne songent pas tant à faire de l'art qu'à accaparer la richesse. Pour arriver à leurs fins, rien ne sera négligeable ni trop bas; ils exploiteront les passions sous toutes les formes, flatteront les instincts. Ils n'ont aucun souci de la morale ni de l'ordre, et le merveilleux moyen d'éducation

<sup>3</sup> Cf. R. P. Joseph Boubé, S. J. article des *Etudes*, 20-6-22. Cf. *Documentation Catholique*, 1-7-22.

<sup>4</sup> *La Croix*, Montréal, 1924.

qu'est le cinéma deviendra entre leurs mains, à cause de leur soif d'or et de leur rage de domination, un outil de dépravation, une école de corruption et de révolution. S'ils y voient une raison d'attirer les foules, et d'emplir la caisse, ils propageront les idées anti-sociales, se feront les champions du divorce ou de l'amour libre, à l'occasion des pratiques malthusiennes. Naturellement ennemis de l'ordre, ils accorderont un appui bienveillant au socialisme le plus destructeur. Pour eux, il n'y a d'important que ce qui fait recette.

Dès 1885, dans son *Histoire générale de l'âme sémitique*, Renan écrivait des Juifs : *“La morale elle-même fut toujours entendue de cette race d'une manière fort différente de la nôtre. Le Sémite ne connaît guère de devoir qu'envers lui-même. Poursuivre sa vengeance, revendiquer ce qu'il croit être son droit, est à ses yeux une sorte d'obligation. Au contraire, lui demander de tenir sa parole, rendre la justice d'une manière désintéressée, c'est lui demander une chose impossible. Rien ne tient dans ces âmes passionnées que le sentiment du moi.”*

C'est à ce sentiment du moi qu'ils obéissent quand, pour arriver à la possession de l'or,—de ce métal monnayé que Papini appelle l'excrément du démon,—les Juifs mettent à profit les passions et la concupiscence, ce qu'il y a en l'homme de plus bas. Pour la même raison, le Juif américain visera au monopole de la musique, instrumentale et vocale, morceaux d'orchestre et de piano, opéras, rouleaux ou disques de phonographes. Dans l'automne de 1920, sept éditeurs furent poursuivis aux Etats-Unis, en vertu de la loi contre les trusts, pour avoir centralisé 80 pour cent de la pro-



duction musicale.<sup>5</sup> Et si les *Protocoles* sont authentiques, dans l'esprit sinon dans la lettre, on comprendra encore mieux la poursuite de l'or par Israël. Car, lit-on dans les fameux *Secrets*: "De nos jours, la puissance de l'or a supprimé celle des autorités libérales... Le despotisme du capital, qui est entièrement entre nos mains, tendra à cet Etat, (un Etat épuisé par les convulsions intérieures, les guerres civiles ou un ennemi étranger), un brin de paille auquel il sera inévitablement forcé de s'accrocher sous peine de tomber dans l'abîme. Et ailleurs: Il est indispensable à nos desseins que les guerres n'amènent aucune altération territoriale. Dans ces conditions, toute guerre serait transférée sur le terrain économique. Alors les nations reconnaîtraient notre supériorité, en voyant les services que nous rendons; cet état de choses mettra les deux adversaires à la merci de nos innombrables agents internationaux, qui disposent de ressources absolument illimitées. Alors nos droits internationaux balayeront les lois du monde entier, et gouverneront les pays comme les gouvernements individuels leurs sujets."<sup>6</sup>

La conquête de l'or ne serait pas seulement un but chez les Juifs, mais un moyen, pour arriver à cette fin qu'est la domination sur le monde civilisé. Un cinéma organisé dans ces conditions, sous de tels maîtres, ne peut être que très préjudiciable dans son ensemble. Quelle menace ne constitue-t-il pas pour nous, Canadiens-français, minorité ethnique perdue parmi 115 millions de Saxons entremêlés de métèques?

<sup>5</sup> Documentation Catholique, (1-7-22).  
<sup>6</sup> Traduction de la *Revue internationale des sociétés secrètes*; Cf. *Revue hebdomadaire*, article de Jean d'Elbée, (9-4-21).

Le cinéma judéo-américain est dangereux pour les mœurs. Ne respectant rien, ni la famille qu'il mine par l'apologie du divorce et de l'union libre ; ni la religion dont il se moque par une mise en scène grotesque ; ni l'autorité, à qui il prête des attributs ridicules ; il n'a qu'un objet : l'argent, et il fera flèche de tout bois pour y atteindre. Mais le public se fatigue vite. C'est un enfant gâté, à qui il faut toujours des amusements nouveaux. C'est pourquoi, ces dernières années, on a vu certains producteurs de cinéma changer de méthodes et mettre à l'écran des pièces à peu près bonnes quant au fond. Malheureusement, l'interprétation est moins bénigne ; des personnages mêlés à la trame, et des scènes convenables en soi deviennent de véritables sollicitations des sens par le déshabillé des costumes, la lascivité des attitudes et la désinvolture des sexes en présence.

A la jeunesse, le cinéma révèle les dessous de la vie ; il la familiarise avec le vice, dont il montre la séduction en même temps que l'impunité. Par la nature des sujets traités, il enseigne aux enfants le vol et le crime, les subterfuges pour échapper à la justice ; aux jeunes filles les cents façons de tromper leurs amoureux, et plus tard leurs maris. Quand le scandale n'est pas excusé directement, on en rit ; c'est une manière comme une autre de le donner comme inoffensif et, logiquement, comme imitable. On fait la réclame de tous les abus. Et l'on peut rappeler ici ce qu'écrivait, touchant la presse malsaine, M. Eugène Rostand, de l'Académie des Sciences Morales et Politiques : *“Les véritables fruits, c'est l'empoisonnement des imaginations populaires par les peintures malsaines ou cruelles ; c'est la vulgarisation de procédés de*



toute sorte pour voler et pour tuer impunément, c'est la contagion d'animalité ignoble ou féroce." Ces paroles sont également vraies de la presse mauvaise et du cinéma mauvais.

De la fréquentation de nos salles de spectacle, que restera-t-il pour l'ornementation de l'esprit, la formation du goût et le développement des facultés intellectuelles ?

Le cinéma développera d'abord, chez les adultes comme chez les jeunes, l'imagination la plus exaltée. Il tournera les têtes, excitera aux aventures romanesques ou violentes, contribuera à créer, dans toutes les classes de la société, un besoin de richesses et de luxe. C'est le peuple surtout, et dans le peuple l'élément féminin, qui sera le plus gâté. Pour le peuple, le cinéma, c'est en quelque sorte le rêve éveillé. Concrète, presque palpable, c'est la belle illusion que chacun, sans peut-être y croire beaucoup, conserve dans un recoin de l'âme. Le spectacle détachera l'être de la réalité vivante et de ses tristesses, pour le transporter dans un monde factice d'où il ne descendra qu'avec peine. Pour beaucoup, cette transposition dans l'irréel aura pour effet de rendre plus durs la vie et les renoncements qu'elle comporte.<sup>8</sup>

Le goût ne sera pas mieux servi. Le sens du beau, de l'esthétique, est inné, mais il n'est pas reparti également parmi les hommes. Certains peuples ont plus que d'autres la faculté de comprendre et de sentir la beauté ; il en est de même des individus. A des degrés

<sup>7</sup> Cité par Paul Féron-Vrau, *Les Catholiques et la Presse*, brochure, Paris, 1921.

<sup>8</sup> Cf. Louis Jalabert, *Le film corrupteur, Etudes*, (5-10-21), article publié en brochure par l'Action Populaire de France.

divers, cependant, le goût est susceptible de se former et de se développer. *C'est affaire de tempérament, d'hérédité, d'éducation et de milieu.*<sup>9</sup> Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es. Proverbe vieux de forme, mais d'idée éternellement jeune. Dites-nous les amis fréquentés, les livres lus, les spectacles où vous vous complaisez, et l'on saura rapidement ce que vous êtes. Le milieu se réfléchit plus ou moins dans l'homme. Mettant en scène une humanité risible ou invraisemblable, sans aucun souci des proportions, obligé, — à cause des recettes, — de flatter le peuple et d'être à la remorque de l'opinion, le cinéma aura pour fonction naturelle de mettre au rancart la beauté véritable. Il sera le triomphe du criard et du flamboyant, de l'existence haletante et trépidante.

Aux mains de la juiverie, le cinéma n'importe encore chez nous que des moeurs étrangères. Déjà la France s'est plainte de l'invasion du film américain, qui cherche à imposer subrepticement la pensée, la philosophie et l'esthétique américaines.<sup>10</sup> On sait le retentissement que peuvent avoir ces moeurs sur les nôtres, du côté moral et spirituel. Du point de vue national, elles ne sont pas moins à redouter. Le sens national est ce qui manque le plus, chez nous, au plein épanouissement de l'individualité ; et le cinéma, tel que compris par les Israélites américains, est peu propice à sa formation. Pays jeune, le Canada français ne saurait être moins prudent que la France dans ses fréquentations intellectuelles. Comme le notait à Montréal l'abbé Lionel Groulx, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin dernier, notre absence de

<sup>9</sup> R. P. M. S. Gillet, *Op. cit.*

<sup>10</sup> Cf. Louis Jalabert, article cité.



sens national tient à deux causes, l'une d'ordre politique, l'autre d'ordre intellectuel. La première, c'est notre état de peuple colonial, et la seconde l'ignorance de notre histoire. Un patriotisme conscient ne se formera qu'à la condition d'étudier le passé, de s'en imprégner, de réaliser dans l'idée de patrie, selon le mot de Joseph de Maistre, "*une association, sur le même sol, des vivants avec les morts et ceux qui naîtront.*"<sup>11</sup>

Or le cinéma américain est ce qu'il y a de moins ordonné dans ce sens. Non seulement il ignore tout de notre histoire, de notre vie nationale et de nos aspirations, mais, quand il affecte de s'intéresser à ce pays de neige qu'est le Canada, il le représente sous des couleurs fausses, ou n'en montre qu'un aspect, comme il arriva lors de l'engouement pour les histoires de la gendarmerie à cheval canadienne, à la suite des romans de James-Oliver Curwood et de Ralph Connor. Il nous rend en quelque sorte, auprès de l'étranger, le même mauvais service que *Maria Chapdelaine*.

Notre prestige ne gagne rien à cette propagande. D'autre part, les Canadiens n'y apprendront point à s'enorgueillir de leur race. Au contraire, par la comparaison constante avec les scènes artificielles ou luxueuses qui sont l'essence du cinéma, ils risquent de se laisser éblouir par celles-ci, et de ne garder qu'un dédaigneux mépris pour la réalité ordinaire qui les entoure. L'attrance des Etats-Unis, qu'expliquent l'énorme population de ce pays et la persuasion éloquente de son or, nous a causé des torts irréparables. La république américaine nous a pris deux millions d'hom-

<sup>11</sup> Cf. Henry Bordeaux, *Le retour de Barrès à sa terre et à ses morts*, Paris, 1924.

mes et ne cesse, par tout ce qu'elle nous exporte, dans le sens spirituel et matériel, de miner notre fonds canadien-français.

Voilà, résumée à grands\* traits, la situation. Le cinéma est un fait accompli, entré partout dans les mœurs ; il est trop tard pour songer à le supprimer. Le plus sage, tout en le rendant moins nocif, c'est d'en tirer le meilleur profit possible.

Pour cela, il faut d'abord le concours des gouvernements, qui commenceraient par supprimer les films nettement pornographiques ou dangereux, interdiraient la réclame scandaleuses des cinémas, dans les affiches et dans les journaux. Un contrôle officiel de cette sorte rendrait des services efficaces, à la condition de n'être pas purement platonique, mais actif et sérieux. On refuserait encore l'entrée de nos salles aux pellicules prétendues canadiennes, tournées à Los Angeles ou à Holywood, qui ne nous rendent pas justice. Cela amènerait les compagnies productrices à un plus grand respect des choses canadiennes, par crainte des pertes de clientèle.

On pourrait peut-être encore défendre l'accès des cinémas aux jeunes gens qui n'ont pas un certain âge. En Hollande, en Belgique, en Allemagne, en Italie, en Scandinavie, de nombreuses restrictions de ce genre existent. Au Canada, il s'est fait du travail dans le même sens, mais avec peu de résultats. En Suisse, depuis quelques années, l'entrée des cinémas publics est interdite aux jeunes gens qui n'ont pas seize ans, et *un contrôle sévère pourvoit à l'application de la loi*. Mais les enfants, comme le note Louis Jalabert dans cet article plusieurs fois cité, ne sont pas privés pour



cela d'un divertissement en soi excellent, car Genève a fait construire une vaste salle où, chaque semaine, plusieurs milliers d'écoliers peuvent jouir gratuitement de leur plaisir favori ; le même système a déjà été appliqué dans 40 pour 100 des écoles communales. Ce régime d'exclusion n'est pas cependant le dernier mot de la question, et il serait préférable, si la chose était possible, de tuer le mal à sa source.

Bien entendu, les catholiques ne réconcilieront point à leurs idées, en ces matières, les magnats juifs du cinéma, plus intéressés à leurs affaires qu'à la sauvegarde des moeurs et au bien des âmes. Mais ne pourraient-ils, graduellement, apprendre à se passer des magnats ? Comme on combat le feu par le feu, dans la brousse et dans la forêt, il faudra combattre le cinéma par le cinéma, opposer le bon au mauvais. On n'aura pas du jour au lendemain une organisation capable de rivaliser avec les compagnies américaines de production et de distribution. Mais si les catholiques d'Amérique s'unissaient pour mettre sur pied et encourager une oeuvre de cinéma catholique, on ne conçoit pas ce qui se pourrait réaliser ! Certaines tentatives ont été faites, qui ont eu quelque succès ; le *National Catholic Welfare Council* aux Etats-Unis, la société *San Marco Film* en Italie, ont fait du bien. On ne peut dire qu'elles ont fait assez ; les moyens leur ont manqué. Trop de catholiques, comme ils lisent le journal neutre de préférence à leurs organes, donnent au cinéma mauvais, ou risqué, l'appui qu'ils doivent à leurs entreprises de théâtre. Il est vrai que la production de films exige des capitaux énormes, et qu'elle n'est pas facilement à notre portée. Mais ce qui est possible, c'est de choisir parmi les films sur le marché,

y tailler et retoucher à propos, et créer avec ces matériaux un organisme de distribution sain. L'expérience a été tentée en France, notamment à Lyon, et a réussi au point de trouver à ses initiateurs une clientèle jusque dans les milieux les moins orthodoxes.

Le cinéma est un des maux qui s'attaquent à notre vitalité nationale. Si néfaste que soit son action, elle n'est pas de nature telle qu'on ne puisse l'atténuer. La chose ne se fera pas en un tour de main, mais il faut dès maintenant, en vue des résultats à atteindre, unir les efforts et les bonnes volontés.

Harry BERNARD.

### LA RESPONSABILITÉ DE L'INTELLECTUEL

De la conférence de M. Antonio Perrault sur la propriété des oeuvres intellectuelles, à la Semaine Sociale de Sherbrooke, nous extrayons ce passage qui laisse voir avec quelle hauteur de vue notre ami a traité son sujet :

“Formule à méditer: L'idée doit servir les hommes. Elle les pousse, par le développement des facultés individuelles et le maintien des avantages généraux, vers les fins particulières de l'homme et vers le bien commun de la société. Cette règle domine le travail des auteurs. Ils ont leur responsabilité professionnelle. Les signes qu'ils imaginent, leurs découvertes, les manifestations artistiques ou littéraires de leur esprit créent une richesse non seulement individuelle mais nationale. On ne peut l'abandonner au hasard. Elle doit s'ajouter à l'actif moral et intellectuel de notre peuple.”

“En retour des droits concédés par l'Etat, les auteurs ont des obligations envers le public. Et la première c'est de faire en sorte que leurs ouvrages servent les principes d'ordre et de vrai progrès, qu'ils augmentent ainsi dans la société le bien et la beauté morale. Libres de mettre au jour les produits de leur esprit, les auteurs sont responsables de la trace qu'ils laissent parmi les hommes.”



## "LA GRANDE ARTISTE"

par Fr. Paul CHARLAND, O.P. <sup>1</sup>

J'aurais voulu parler cette fois-ci, aux lecteurs de l'"Action française", d'un certain roman français de date récente dont je pense assez de bien; j'en avais déjà commencé la lecture, et pour le liseur professionnel, n'est-ce pas, un beau livre commencé à bien des chances d'être parcouru jusqu'au bout... Mais le sort a voulu que me trouvant à Montréal, ce qui n'arrive plus que rarement, mon regard ait été attiré partout, je veux dire chez tous les libraires, par trois mots en rouge sur papier jaune-clair. "La grande artiste", disaient ces lettres majuscules, chez Déom, Faribault, Granger et Beauchemin; et la librairie d'*Action française* me les jeta au visage à son tour comme j'avais "la fortune" d'y arriver en fin de jour. Comment ne pas m'emparer, d'un geste de millionnaire, du bouquin énigmatique, en disant par-dessus l'épaule: "Débitez cela contre mon dépôt de cinq piastres!" Ah! le dépôt de cinq piastres, que de pures joies il promet, comme il sait les tenir, et qu'elles durent peu longtemps!" "Veuillez avoir l'obligeance de renouveler votre dépôt de cinq piastres, qui est épuisé." Petite formule fatidique, à laquelle on s'attend toujours et qui ne se trompe jamais d'adresse, ni de date; n'importe, il n'est pas de chèque, des journalistes mêmes me l'assurent, que l'on remplisse, signe et timbre avec plus d'entrain

<sup>1</sup> Nos lecteurs et surtout notre excellent collaborateur voudront nous pardonner de publier cet article quelque peu en retard. Mais l'*Action Française* a trop de bien depuis quelques mois; son portefeuille déborde effroyablement. Et elle ne loge que ce que peuvent tenir ses 64 pages. N. D. L. D.

et de bonne anticipation. O "vieux Cinq", devise précieuse et rare... mais ne troublons pas les mânes de Pindare...

Oui, pardonnez-moi, monsieur le Directeur, mais je n'ai vraiment pas le coeur de discourir aujourd'hui de "la Brière" ou autres lieux profanes, après avoir badaudé longuement — et utilement — en la compagnie du R. P. Paul Charland, des Frères Prêcheurs, qui ne prêche pas du tout, ou presque, et ne rêve, ne respire et ne parle que de ce que l'Eglise — car c'est elle la "grande artiste" — a inspiré de plus beau aux artistes de tous les temps. C'est du reste ce qu'exprime le sous-titre que j'aurais dû citer tout de suite: "Ou le zèle artistique de l'Eglise." Voilà la thèse posée, et il faut avouer qu'elle inquiète un peu. Avons-nous là un plaidoyer de défense, et de quelle qualité sera l'éloquence du défenseur? La dernière page du recueil ne porte-elle pas le chiffre 398? Terrible soirée, qu'on doit passer à subir cette argumentation...

Et pourtant, en tournant la dernière page, en reposant le livre nouveau de l'auteur très disert de "Madame Sainte Anne", cette oeuvre monumentale sertie et orfévrée comme par moine clunisien, je ne pouvais m'empêcher de penser à ce que me disait un jour, à la suite d'un long pèlerinage d'Italie et de France, un homme excellent dont c'était la première tournée de ce genre: "Vous l'aviez bien dit au départ: après un voyage semblable, on est non-seulement mieux renseigné, mais encore meilleur chrétien." Car ce qu'on apprend surtout en pèlerinage d'Europe, c'est l'oeuvre civilisatrice de l'Eglise au cours des siècles. Et c'est de cette oeuvre aussi que l'on prend une idée plus juste et plus complète encore en lisant à loisir, et non pas



tout d'une traite pour de bonnes raisons, le travail extrêmement "poussé" et documenté que son auteur a brièvement dédié "A la jeunesse canadienne-française"; jeunesse qu'il aime en bon prêtre et qu'il cherche à instruire en artiste, en connaisseur d'une information, d'un goût éclairé, d'une compétence quasi-universelle et qui laisse vraiment, franchement émerveillé l'humble pékin jadis ambulante qui a l'honneur de tracer ces lignes.

Croyez-moi, on pénètre avec respect et comme chapeau bas dans cette oeuvre, par le vestibule discret que lui fait son "Avertissement" de l'auteur; lisez plutôt la citation qui lui brûlait les doigts depuis la première ligne: elle est de M. Gillet, maître aussi en art chrétien: "Il y a, pour qui sait voir, plus d'histoire véritable dans le jet précieux ou désolé d'une draperie, dans le geste du Bambino collé au sein de la Madone, ou dans la pathétique silhouette d'un crucifix, qu'on n'en trouve dans les textes des traités officiels et dans les chartes des chancelleries. C'est dans de pareils signes, c'est dans cette mystérieuse et touchante écriture, que nos pères ont déposé le secret de leurs émotions et les mémoires de leur coeur; c'est là qu'il faut chercher leurs meilleures confidences."

"Pour qui sait voir." Voilà toute la doctrine, presque, de l'oeuvre, et toute la devise en tout cas que l'on voudrait suggérer pour le voyage à ceux, les jeunes surtout, qui l'entreprendront en la compagnie si docte, et si alerte en même temps, de notre guide-auteur. Essayons de le laisser parler, sans cependant

cesser pour cela de le regarder travailler, pour notre bien et notre grand profit.

Moins, toutefois, qu'un plaidoyer *pro Ecclesia*, ce livre est un récit, une revue-récapitulation des siècles écoulés, ou mieux encore une histoire de l'Art toujours protégé par l'Eglise; et cette histoire est aussi attrayante qu'instructive, aussi complète qu'il était possible dans un cadre relativement restreint. Ouvrons-la au hasard, vers la page 60, où il est question des premières basiliques, "qui s'élèvent alors (l'an 313) telles que d'immenses et superbes châsses sur les tombeaux de saint Pierre au Vatican, de saint Paul sur la voie d'Ostie, de saint Laurent sur la voie Tiburtine, de sainte Agnès sur la voie Nomentane, des saints Pierre et Marcellin sur la voie Lavicane. Ajoutez Sainte-Croix-de-Jérusalem, l'église d'Anastasia, construite au pied du Palatin, surtout la basilique de Latran, célèbre entre toutes. Ces églises sont enrichies de splendides décors, de vastes surfaces s'ornant maintenant de marbre et de stuc, de peintures et de mosaïques... L'orfèvrerie, à son tour, prodigue partout ses magnificences... Sans doute Saint-Pierre au Vatican (la première) dut être l'objet d'une attention particulière, et dépasser en somptuosité toutes les basiliques constantiniennes. On sait du moins qu'elle était entièrement décorée de mosaïques et de peintures. La façade de son atrium et sa grande façade, les parois des nefs, l'arc triomphal, l'abside étincelaient. Sur l'arc triomphal, le Christ avait à sa gauche saint Pierre, à sa droite Constantin qui lui offrait peut-être le nouvel édifice, comme semble l'insinuer l'inscription conservée:



*Quod duce te mundus surrexit in astra triumphans,  
Hanc Constantinus victor tibi condidit aulam.*

(Parce que sous ta main divine le monde s'est relevé dans un sublime triomphe, — Constantin victorieux t'a bâti cette église.)

Le P. Chartrand ne limite pas là sa description de la première basilique vaticane, comme on voit à quelques pages plus loin (99) : “La statue d’or du Christ, pesant soixante-dix-neuf livres ; les six grands anges d’argent doré, le bas-relief tout en or, du poids de deux cent vingt-une livres, où sont figurés le Christ, la sainte Vierge, saint Pierre, saint Paul, sainte Pétronille ; le ciborium d’argent de deux mille livres, au-dessus du maître-autel ; l’autel lui-même, entièrement recouvert d’argent et d’or, tout le métal pesant trois cent cinquante livres ; en dessous, l’avenue conduisant à la Confession, pavée d’argent, bordée de colonnes torses et d’arcades en argent ; les deux battants de la porte, en or avec des pierreries ; dans le baptistère, un bassin d’argent massif pesant trois mille livres ; un agneau d’or de trente livres ; deux statues de grandeur naturelle, l’une du Sauveur, l’autre de saint Jean-Baptiste, en or, et d’un poids de cent soixante-dix livres chacune. Ce n’est pas tout, et nous nous reprendrons à rêver, à Sainte-Sophie de Constantinople, par exemple, puis à Saint-Marc de Venise...”

Cela fait rêver en effet, et presque se frotter rétrospectivement les yeux, mais cela fait aussi penser, et se demander dans quelles têtes vides a pu naître l’idée que le catholicisme ait jamais été antipathique à l’art, cette manifestation extérieure de l’effort humain de tous les temps vers plus de lumière et de beau-

té. Et c'est là une question qui se pose à l'esprit presque à chacune des pages de cette longue et chatoyante énumération des chefs-d'oeuvre créés au long des âges par le génie associé à la piété, tour à tour naïve, savante et réfléchie.

Car piété il y a eu, toujours et aux lieux parfois les plus inattendus, ainsi qu'en témoigne, pour un, l'ouvrage du P. Pargoire, "l'Eglise byzantine de 527 à 847." "Il n'est pas un genre de dévotion, ni même de mortification, y est-il dit, qui n'ait envahi la société laïque. La prière remplit de ses pratiques diverses la vie tout entière. La fidèle, on peut dire tous les fidèles, vont à l'offrande tous les matins, assistent à l'office choral de jour et de nuit — un office très long — au monastère voisin ; s'imposent trois carêmes par année, l'un de dix-huit jours avant la fête de Noël, l'autre de sept semaines avant Pâques, le troisième avant la fête des saints apôtres Pierre et Paul, plusieurs passant ces jours de pénitence dans la retraite, et quelques-uns dans un silence absolu. Ils aiment d'un amour immense la Panaghia (la Toute-Sainte, la Théotocos, (Mère de Dieu), la Sur-Sainte et plus que cela la Super-Immaculée, comme ils l'appellent toujours quand ils veulent résumer d'un mot tout ce que la Vierge est pour eux. . . . Bref, depuis que Constantin lui a confié Byzance, la Panaghia est la reine de l'Empire. . . ."

Et le P. Charland de conclure : "En Orient comme en Occident, l'Eglise, par l'intermédiaire des empereurs de Constantinople, des évêques et des moines, a de tout coeur favorisé l'art, tous les arts, et cet art, étant donné le caractère de ses protecteurs et la piété du peuple, a été exclusivement religieux."



Et quelle richesse invraisemblable dans l'ornementation de ces temples orientaux : "Justinien bâtit (à Constantinople, alors appelée Byzance) une église telle que le monde n'en a jamais vu et n'en verra jamais de semblable. Là, l'autel d'or pur repose sur quatre colonnes d'or où s'enchâssent des pierres précieuses ; le ciborium, l'architrave et les barrières de l'iconostase (barrière du chœur) sont d'argent. La sainte table est d'or avec incrustations de pierres fines et d'émaux. Le pourtour du sanctuaire est revêtu de plaques d'argent. L'ambon dressé vers le centre de l'édifice dépasse par sa somptuosité l'imagination. Au fond de l'abside, le trône du patriarche est en argent doré. Ainsi de suite pour l'église, et voici maintenant pour le mobilier liturgique, des chiffres fabuleux : six mille candélabres d'or, quarante-deux mille vases d'or, et quant à l'argent, selon Procope, en tout quarante mille livres pesant."

"Justinien a voulu dépasser Constantin ; Basile le Macédonien veut dépasser Justinien. La basilique du Saint-Sauveur est plutôt elle-même tout entière une pièce d'orfèvrerie : pavé tout entier en argent massif, travaillé au marteau et ciselé, murs revêtus d'épaisses feuilles d'argent damasquinées d'or avec d'innombrables pierres précieuses ; toutes les colonnes de la clôture en argent, les chapiteaux et les architraves en or pur. Bref, l'historien le dit : "Toutes les richesses de l'Inde ont contribué à l'ornementation de ce sanctuaire ; le discours se refuse à les énumérer, comme aussi à décrire les vases sacrés de l'autel : la parole ne pouvant que rester au-dessous de l'objet, le mieux est de se taire."

Sage conclusion, que nous faisons nôtre incontinent.

\*

\* \*

Les lignes qui précèdent ne révèlent encore que la première partie du recueil savant du P. Charland, celle qui touche aux premiers siècles de l'ère chrétienne ; mais l'auteur poursuit ses observations à travers le passé tout entier, faisant preuve d'une érudition artistique à peu près universelle. Sculpteurs, peintres, architectes, émailleurs, mosaïstes, qu'ils soient de France, d'Italie, du nord ou du midi, d'Anvers ou de Québec, tous y passent, disertement analysés, catalogués, placés nettement dans l'esprit et la mémoire du jeune lecteur auquel elles s'adressent surtout. Voyez ce qu'il dit de Murillo (p. 264) : "Murillo, né à Séville l'année où était promulgué pour l'Espagne le dogme de l'Immaculée Conception, l'homme aux moeurs graves et pures, le tertiaire franciscain comme Raphaël et Michel-Ange, alimente sa piété en *figurant trente-deux fois*, sans fatigue, toujours avec de nouvelles ressources d'élan, de lumière et d'ivresse, la douce vision de ses rêves, la Vierge immaculée." Et plus loin, citant l'abbé Mourret, le récent et estimé historien de l'Eglise : "Quand le protestantisme attaquera les dogmes essentiels de la primauté de saint Pierre et de l'Eucharistie, c'est en contemplant les tableaux de ces grands maîtres (Raphaël, Michel-Ange, Léonard de Vinci) que le peuple entendra la réponse de l'histoire et de l'art tout à la fois. On a pu, au moyen d'une étude attentive, montrer comment les "Chambres du Vatican", par l'ensemble de leur décoration, ont constitué un argument nouveau en faveur de la divinité de l'Eglise. Pouvait-on, en effet, mieux met-



tre en lumière le rôle social de l'Eucharistie que dans la *Dispute du Saint-Sacrement*? La *Cène*, de Léonard de Vinci, n'a-t-elle pas fait revivre, en le dramatisant aux yeux des peuples, le souvenir de la trahison de Judas? Etait-il possible de représenter d'une manière plus frappante toute une humanité, idéale et grandiose, se mêlant au sacrifice du salut que par l'admirable plafond de la Sixtine?"

Et cette autre citation, relative à la Sainte Vierge, de M. Emile Male, de l'Institut: "Il n'y a rien de plus touchant que de voir les peintres italiens du quinzième siècle faire hommage de leur jeune science à la Vierge portant l'Enfant dans ses bras. Ils l'asseoient sous un portique, dont les lignes fuient avec une irréprochable correction; ils mettent sous ses pieds un bas-relief antique, suspendent au-dessus de sa tête une guirlande de fruits et de fleurs. L'offrande est parfois d'une grâce enfantine: c'est un citron avec ses feuilles, une branche de corail, un bouquet de cerises. La beauté, que les artistes poursuivent alors avec tant de ferveur, est un hommage de plus; ils la répandent comme un aromate sur la tête de la Vierge, de l'Enfant, des saints et des saintes."

Quelles autres citations donneraient une meilleure idée du charme délicat que l'on trouve en ce livre? Il est vrai que ces dernières lignes ne sont pas de l'auteur lui-même et qu'il les a empruntées à d'autres pour mieux illustrer encore ses propres sentiments; mais il les fait tellement siennes, et elles s'incorporent si aisément à sa propre pensée, à sa parole alerte, qu'elles deviennent partie intégrante de son oeuvre, et ne font que préciser le plaisir du lecteur. Du reste, le bon Père est modeste et n'hésite jamais à céder la pa-

role à autrui lorsqu'il rencontre une idée juste, une pensée éloquente. Et c'est un peu de l'histoire universelle qui se déroule ainsi sous nos yeux, l'histoire en images, et quelles images ! Quelles évocations, souvent enthousiastes ; voulez-vous entendre ce Canadien parler des artistes florentins du quatozzième siècle ? Remarquez avec quel amour il les évoque, et comme il aime jusqu'à leurs noms, leurs beaux noms sonores, doux comme un vin d'Orvieto dégusté sur quelque terrasse, à Fiesole ou Frascati. Écoutons donc le P. Charland nous parler de ses amis préférés : "Ces bienheureux artistes (de Florence) ressemblent à la bienheureuse ville qu'ils habitent, à la bienheureuse nature qui les environne, et si l'on dit que "le style c'est l'homme", on pourrait également penser que le style, ici, c'est le pays. Encore à l'heure de ce renouveau dont nous parlions, ce sont les sculpteurs, c'est-à-dire pour l'instant Brunelleschi (1377-1446), Ghiberti (1378-1455), Donatello (1386-1466), Leo-Battista Alberti (1404-72), Mino da Fiesole (1431-1484), qui prennent l'initiative et façonnent les peintres, ceux-ci commençant presque toujours leur apprentissage dans un chantier d'architecte, un atelier de modelleur ou une boutique d'orfèvre. De là, chez eux, ces qualités sculpturales : précision des formes, netteté des contours, équilibre des masses, exactitude des modelés ; de là... une recherche, un amour très vif et très candide de la beauté, ou... de la réalité embellie par un idéal supérieur.

"Et que de noms, de jolis noms ! car l'Italie a mis jusque là de la suavité, de la mélancolie, encore de la beauté, toujours de la beauté : Gherardo Starnina, Lorenzo Monaco, fra Angelico, de son vrai nom, très



doux aussi, de Fra Giovanni da Fiesole ; son frère, le miniaturiste, fra Benedetto ; Andrea del Castagno ; Paolo Uccello ; Filippo Lippi ; Benozzo Gozzoli, disciple de fra Angelico ; Piero della Francesca ; Baldovinetti ; Cosimo Rosselli ; Sandro Botticelli ; les deux Ghirlandajo, Domenico et Ridolfo ; Andrea del Sarto, et enfin — car il convient de nous arrêter du moins un moment — “le divin Michel-Ange” (1475-1564) ainsi qu'on l'appelait.”

Beaux noms en vérité, et nous en avons passé, moins experts que notre guide à faire sonner les douces syllabes italiennes, auxquelles il se complaît encore pendant des pages entières, pleines de révérence envers le Beau éternel, qu'elles ont pour mission de nous faire pressentir autant qu'il est possible à la parole humaine.

\* \* \*

Au chapitre des “Ecoles d'art”, il était naturel que la France fût étudiée tout d'abord, et l'éminent critique n'y manque pas, non sans quelque amertume envers ceux qui prétendent que l'art religieux y est en décadence, pour ne pas dire davantage. “La France est une enfant gâtée, dit le P. Chartrand. Comblée de tous les biens de tout temps, elle n'en a pas apprécié la valeur. Elle a ignoré ses primitifs, elle ignore ses artistes d'aujourd'hui... S'il est impossible d'émettre au sujet des artistes vivants des appréciations définitives... un humble pèlerin de la Nouvelle-France peut cependant, étant là-bas, trouver quelque mérite chez les mosaïstes du Rosaire de Lourdes et du Sacré-Coeur de Montmartre (nous voudrions ici que le Père n'eût pas omis les marbres byzantins d'une ligne savoureuse et noble que sont la chaire et le Banc d'oeuvre, de la

dite basilique de Montmartre et les fresques mariales si belles de Notre-Dame-des-Champs, par d'Aubert.) "Non, continue-t-il cependant, le goût des sujets religieux, peints, gravés, ou sculptés, n'est pas mort en France, et l'abondance des oeuvres prouve bien partout la persistance d'un besoin populaire, encore le même aujourd'hui qu'au temps des primitifs, de Poussin, Le Sueur, Lebrun, Ingres, Flandrin... Non, l'art religieux n'est pas mort en France... Exprimer le divin, c'est là, sans doute, la difficulté, le secret, mais le secret se révèle à qui peut croire, espérer, aimer. Le secret du Beau, c'est le Bien et le Vrai ; le Vrai, le Bien et le Beau, c'est le Christ :

"Et l'homme extasié, frémissant jusqu'aux moëllles,  
Devine, par éclairs, tous les cieux révélés,  
Quand l'âme dans son ombre et le Christ sous ses  
S'étreignent longuement comme deux exilés."

Ces vers émus, qui terminent le chapitre sur la France, expriment, mieux que tout ce que nous pourrions dire encore, la pensée maîtresse de ce travail excellent d'initiation, nous dirions même de vulgarisation artistique, offert amicalement à nos générations studieuses. Tant par l'érudition très grande dont il témoigne que par sa forme toujours soignée et souvent élégante, ce livre constitue, il nous semble, l'une des oeuvres les plus opportunes, les plus utiles qui aient été consacrées depuis longtemps à l'avancement intellectuel de la jeunesse canadienne-française, laquelle ne pourra manquer d'en faire avidement et largement son profit.

Ernest BILODEAU.



## UNE GRANDE DÉCOUVERTE D'HISTOIRE

(Extrait des *Souvenances canadiennes*)<sup>1</sup>

Au cours des longs entretiens que j'ai eu l'honneur d'avoir avec le marquis de Montcalm, j'ai pu recueillir les traditions qui lui ont été transmises sur son illustre ancêtre. Il avait bien voulu mettre à ma disposition, non seulement la correspondance de Montcalm avec sa famille, mais aussi son autobiographie qui forme un très gros manuscrit ayant pour titre : *Mémoires pour servir à l'histoire de ma vie*. Ces nombreux renseignements m'ont permis d'enrichir l'histoire de *Montcalm et Lévis* de détails caractéristiques inconnus jusqu'alors.

Un soir au moment où j'allais prendre congé après un long tête à tête, le marquis de Montcalm me donna une indication dont ni lui ni moi nous ne soupçonnions l'importance. Nous ne le comprîmes que plus tard.

— Mon cousin, me dit-il, le comte Raimond de Nicolay qui demeure tout près d'ici, 89, rue de l'Université, a en sa possession des lettres de mon ancêtre. Je n'ai jamais eu la curiosité d'en demander la communication. Le comte est un homme d'un caractère assez singulier, très grand seigneur, fier de son opulence et d'un abord peu facile. Malgré cela, je vous engage à aller le voir. Je vous donnerai ma carte de visite et il vous recevra. Cet avis me parut bon à suivre, mais avant de risquer une démarche, j'allai demander une lettre de recommandation à mon vieil ami, M. Xavier Marmier, dont la réputation littéraire avait du poids.

Dans l'après-midi, je me présentai chez M. le comte de Nicolay dont le somptueux hôtel fait face à la Chambre

<sup>1</sup> *Souvenances canadiennes*, T. V, pp. 154-163-Aux autorités du collège de Sainte-Anne-de-Lapocatière dont la bienveillante et généreuse nous a permis de publier ces pages inédites, nous adressons ici notre cordial merci.

des Députés, du côté de la rue de l'Université. Le concierge m'introduisit dans un petit salon d'attente situé au rez-de-chaussée et alla porter au comte ma carte de visite avec celle de M. le marquis de Montcalm. L'instant d'après, le comte de Nicolay descendit et parut à l'entrée de la salle d'attente, d'où il me dévisagea d'un air interrogateur. Je lui expliquai le but de ma visite et lui présentai la lettre de M. Marmier. Pendant qu'il la lisait attentivement je vis ses traits se détendre et un sourire passer sur ses lèvres. Il me regarda d'un air fort aimable en repliant la lettre de M. Marmier et me pria de monter au salon avec lui. C'était une vaste pièce précédée d'une antichambre, richement meublée et décorée de gobelins, de tableaux de prix et de statues en marbre de quelques-uns des membres les plus illustres de sa famille.

Le comte de Nicolay était un grand vieillard, droit et ferme, aux allures hautaines. Il avait une voix cassée, mais une conversation facile qui dénotait des connaissances générales, sans toutefois beaucoup de profondeur. Était-ce préjugé provenant de ce que m'avait dit le marquis de Montcalm, ou justesse d'appréciation? Je crus discerner dans sa personne et ses discours la secrète complaisance en soi-même dont était imbue l'ancienne noblesse française. Cette impression ne tarda pourtant pas à se dissiper, quand je le vis s'oublier pour n'écouter que la pensée patriotique qui m'avait amené auprès de lui et à laquelle il était invité à prendre part.

Après un assez long entretien sur les dernières années du régime français au Canada qui ne lui était pas étranger, il me dit qu'en effet, il possédait un certain nombre de lettres de Montcalm et de quelques-uns de ses compagnons d'armes. Ce disant, il me pria de le suivre dans sa bibliothèque, fort belle pièce attenante au salon. La surprise qui



m'y attendait à fixé dans ma mémoire les détails de son ameublement. Je vois encore la suite de panneaux vitrés ornés de rideaux de soie écarlate qui cachaient les rayons de la bibliothèque. Après avoir tâtonné quelque temps, ouvert et fermé plusieurs armoires, le comte sortit des rayons et me présenta un in-quarto, relié en vélin, encadré de dorure. J'y lus non sans étonnement ce titre : *Journal du chevalier de Lévis*. Avant que j'eusse le temps de le feuilleter, le comte m'en offrit un second relié de même, qui portait pour titre : *Lettres du chevalier de Lévis*; puis un troisième contenant le *journal de Montcalm*, suivi du volume de ses *Lettres*. Vinrent ensuite successivement les Volumes des *Lettres de la cour de Versailles*, celles de Vaudreuil, celles de l'intendant Bigot, celles de Bourlamaque, celles de divers particuliers, puis un volume de *Pièces militaires*, enfin un dernier in-quarto contenant les *Relations et Journaux* de différentes expéditions faites de 1755 à 1760.

Je laisse à penser l'ébahissement dans lequel me plongea cette révélation inattendue. Au lieu de quelques lettres de Montcalm que seules je m'attendais à voir, j'avais sous les yeux une collection de pas moins de onze volumes manuscrits inconnus du public et d'une importance capitale pour l'histoire du Canada.

Au premier mot de surprise que j'exprimai au comte de Nicolay, je m'aperçus qu'il ne saisissait que vaguement l'importance des documents historiques qu'il avait entre les mains et je me gardai de réveiller davantage son attention, de crainte qu'il ne fît ensuite trop de difficultés pour les communiquer.

Je n'avais qu'un pas à faire pour me rendre chez le marquis de Montcalm à qui j'annonçai l'heureuse découverte dont je lui étais redevable. Je ne voulus pas le quitter sans prendre conseil sur la manière dont je devais m'y

prendre pour obtenir du comte de Nicolay l'autorisation de faire copier ces précieux documents et de les publier au Canada. Il me promit toute son influence.

Invité à déjeuner chez lui quelques jours après, je le trouvai en colloque avec le comte de Nicolay. En me voyant entrer, le comte me dit après les premières salutations :

— Nous causons précisément sur le mode que je dois adopter pour la publication de mes fameux documents.

— Alors je me retire, répondis-je.

— Tout au contraire, répartit le comte, vous nous éclairerez de vos conseils.

J'écoutai longtemps les deux interlocuteurs sans me mêler aucunement à leur entretien. A la fin je m'aperçus clairement qu'au fond de ce débat il y avait une question d'amour-propre et de vanité d'ailleurs légitime : le comte de Nicolay tenait à jouer un rôle saillant dans cette publication. Dès lors mon plan fut arrêté du moment que je serais interrogé.

— Vous ne dites rien, Monsieur l'abbé, me dit le comte de Nicolay, après avoir argumenté sans être venu à une conclusion finale.

— Puisque vous en référez à moi, répondis-je, je me permettrai de vous soumettre un avis qui, je crois, conciliera vos vues en même temps que celles de M. le marquis de Montcalm. Je me fais fort de faire passer au Parlement de Québec une résolution par laquelle le gouvernement de la Province s'engagerait à publier à ses frais cette magnifique collection et adresserait en même temps, par un vote officiel de la chambre d'assemblée, des remerciements au généreux donateur.

— C'est cela, interrompit avec ravissement le comte de Nicolay. On ne saurait mieux dire. Qu'en pensez-vous, mon cousin ?



— Je suis absolument de votre avis; le plan de Monsieur l'abbé est admirablement combiné; fit le marquis de Montcalm, en me faisant un petit signe du coin de l'œil.

J'étais à la veille de quitter Paris : je promis au comte de Nicolay de lui faire parvenir, dès mon retour à Québec, un télégramme d'assentiment signé de l'honorable M. Mercier, alors premier ministre de la Province. Il ne pouvait y avoir de doute sur son approbation, vu l'importance des documents offerts.

Au moment de mon départ, un obstacle survint d'où je ne l'attendais pas : le marquis de Montcalm ayant lu le *Journal* et les *Lettres* du général que le comte lui avait passés, s'opposa absolument à leur publication, à moins que certains passages y fussent retranchés qui, selon lui, étaient de nature à nuire à la réputation de son aïeul. Il s'ensuivit quelques rapports assez tendus entre le comte et le marquis. A la fin la difficulté fut arrangée à l'amiable, le comte de Nicolay ayant consenti à faire les retranchements qui lui seraient indiqués.

Durant ces quelques jours de contention, j'eus le soin de me tenir à l'écart, me donnant garde de mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce, pour me servir de l'expression populaire. On peut voir, par la lettre du comte de Nicolay publiée en tête du volume des *Lettres de Montcalm*, que le comte a été fidèle à sa promesse. On peut voir également par la notice publiée en tête du *Journal de Lévis* comment M. de Nicolay est devenu le possesseur des papiers du chevalier de Lévis dont il descendait par sa mère, Augustine de Lévis. Ces manuscrits ont été relégués pendant plus d'un siècle au fond d'une bibliothèque de province, au château de Noisiel, d'où ils ont été rapportés à Paris, il y a quelques années.

“Vous êtes la seule personne, m'écrivait le comte de

Nicolay, le 15 mars 1888, à qui j'aie communiqué les nombreux et très précieux documents inédits qui me viennent de mon aïeul le Maréchal de Lévis”.

En voici en quelques mots, l'historique.

Le général de Lévis, pendant son séjour au Canada, avait tenu un journal de ses campagnes, et entretenu une correspondance active, dont il avait l'habitude de garder une copie. Il devint, après la mort de Montcalm, le dépositaire de tous les papiers du général que celui-ci, au moment de mourir, avait donné ordre de lui remettre.

De retour en France, le général de Lévis occupa ses loisirs à mettre en ordre toute cette masse de documents. Il fit même transcrire avec grand soin son journal et sa correspondance, rangea par dates les lettres des principaux personnages avec qui il avait été en relation pendant son séjour au Canada et fit relier le tout avec un soin et même un luxe qui indiquent l'importance qu'il y attachait.

C'est la copie de cette précieuse collection que le comte de Nicolay me chargea de présenter en son nom au premier ministre de la Province de Québec à la seule condition qu'il s'engageât à la publier aux frais du gouvernement. L'honorable M. Mercier que je vis dès mon arrivée à Québec, n'hésita pas un instant à envoyer au comte de Nicolay un télégramme de remerciement pour son généreux don. En voici le texte :

“Québec, 26 mars, 1888.  
Comte de Nicolay,  
89, rue de l'Université,  
Paris.

Vos manuscrits acceptés avec reconnaissance. Lettre officielle expédiée.

MERCIER.”

Le 14 avril, le comte de Nicolay m'écrivit la lettre suivante où il ne dissimule pas son enchantement :



Monsieur l'abbé,

On prétend que Louis XVIII a dit: l'exactitude est la politesse des rois. Qu'est-ce qu'il aurait pensé d'une exactitude qui ne connaît pas d'espaces, qui s'exerce à travers l'Atlantique, de l'Amérique à l'Europe, comme d'une antichambre à un salon? Vous me donnez de trop beaux exemples pour que je ne cherche pas à vous imiter de loin.

J'ai reçu le télégramme, puis la lettre du premier ministre du 28 mars, et hier votre aimable missive du 30 mars.

Maintenant qu'ai-je fait?... J'ai envoyé hier un télégramme à M. Mercier, je viens de lui écrire la lettre dont vous trouverez ci-joint copie, et là se bornent à peu près mes faits et gestes pour notre grande œuvre..

Ma femme est bien sensible à votre bon souvenir, elle me charge de vous exprimer sa reconnaissance et se joint à moi pour vous dire combien nous serons heureux de vous revoir.<sup>1</sup>

Agrérez, Monsieur l'abbé, l'expression de mon respectueux attachement.

R. de NICOLAY.

On voit par cette lettre que le comte de Nicolay me trouva plus expéditif qu'il n'avait osé l'espérer. Je ne le fus pas moins pour lui faire voter des remerciements par la Chambre d'Assemblée qui était en session. Je m'abouchai pour cela avec l'honorable M. Taillon pour qu'il consentît à seconder la motion du premier ministre que j'avais eu le soin de rédiger moi-même, afin qu'elle fût aussi explicite **que possible**. Grâce à cette double influence, les remerciements de la Chambre des Députés au comte de Nicolay furent votés à l'unanimité. Pour être sûr du succès de cette délibération, je m'étais tenu sur le parquet de la Chambre, à la droite de l'orateur, où, comme on le sait, il y a toujours quelques sièges privilégiés.

<sup>1</sup> Madame de Nicolay, née comtesse d'Andigné, était la seconde femme du comte. Leur fils, le marquis de Nicolay, officier de haut grade dans l'armée française, est bien connu à Québec. Il accompagnait le marquis de Lévis lors de sa visite ici pour l'inauguration de la statue du général de Lévis.

La comtesse de Rougé, fille en premières noces du comte de Nicolay, que j'ai rencontrée souvent à dîner chez son père, était une femme aussi aimable qu'intéressante, mais laide à faire peur, outre qu'elle louchait de la façon la plus étrange. On oubliait cependant ce défaut après quelque temps de causerie avec elle. (*Note de l'auteur*).

On trouvera en tête du premier volume de la collection des manuscrits du maréchal de Lévis, le texte des résolutions adoptées le 11 juin par la Chambre d'Assemblée et communiquées à M. le comte de Nicolay par le Président, l'honorable M. Marchand. Voici sa lettre :

Québec, 15 juin 1888.

Monsieur le comte,

J'ai l'honneur de vous transmettre une résolution adoptée unanimement par l'Assemblée législative de la Province de Québec, vous témoignant sa haute appréciation du don magnifique que vous avez bien voulu offrir à cette Province.

Permettez-moi, en m'acquittant de cette agréable mission, de vous dire que la population canadienne-française appréciera infiniment ce précieux cadeau de la part du petit-fils d'un des héros de notre histoire, dont elle a conservé le plus sympathique souvenir.

Veillez agréer, Monsieur le Comte, l'assurance de ma plus haute considération.

Signé : F.-G. MARCHAND,

Président de l'Assemblée législative de Québec.

A la lecture des éloges officiels qui lui étaient adressés par les représentants de tout un pays, le comte de Nicolay fut dans l'extase de la joie. C'est ce que me disait plus tard le marquis de Montcalm

Dès le 28 juin, le comte m'exprimait sa gratitude dans une lettre d'où j'extraits les quelques lignes suivantes :

"Vraiment M. le Premier Ministre et Messieurs les députés de la Province de Québec me témoignent une grande confiance que je tâcherai de mériter. Avant la livraison (des documents que je leur ai promis), ils me paient en inestimables remerciements dont je leur sais un gré infini. Veuillez être mon interprète auprès d'eux."

La publication des manuscrits du maréchal de Lévis, dont la surveillance m'avait été confiée, était une œuvre de longue haleine qui ne put être terminée qu'en 1895. Elle se compose de douze magnifiques volumes in-quarto, y compris la table analytique qui a été faite avec tout le soin et l'étendue qu'exigeait cette importante collection.

Abbé Henri Raymond CASGRAIN,



*Mgr LAFLÈCHE*

Le nom de Mgr Laflèche, remis en vive lumière, depuis quelques semaines, réveille dans nos mémoires une des plus belles figures de l'épiscopat canadien-français. Le concert d'éloges, qui se faisait déjà presque unanime devant sa tombe, en 1898, ne présente plus de discordance. Aujourd'hui que le calme s'est fait autour de la plupart des questions qui soulevèrent jadis sa vigoureuse opposition, tous se plaisent à rappeler son caractère sympathique, ses vertus, ses éminentes qualités, ses dons oratoires. On se réjouit de ce que ce saint évêque obtienne sa statue dans la ville épiscopale qu'il a illustrée, comme on se réjouit d'apprendre que le curé Labelle dressera bientôt sa forte taille dans sa *Reine du Nord* et que Chicoutimi se prépare à élever un monument aux pionniers de la région du Saguenay. S'il était bon, en effet, de glorifier nos grands hommes du temps lointain, il n'est pas moins opportun d'offrir à la génération qui nous suit l'exemple de ceux qui ont illustré la génération qui nous précédait.

En songeant aux personnages qui occupaient la scène à notre entrée dans le monde, à Chapleau, à Mercier, à Mgr Bourget, à leurs contemporains, il nous arrive de chercher à déterminer leurs justes proportions, de vouloir devancer les jugements de l'histoire. Que seront-ils pour nos neveux? Il semble bien que quelques-uns perdront de leur prestige. Chapleau, par exemple, a déjà descendu plusieurs degrés de son piédestal. En lisant ce que l'on peut reconstituer de

ses discours, on est surpris du peu qui s'y trouve. Son action politique ne paraît guère plus substantielle. En est-il de même de certains autres? Et pour en venir à mon sujet, que faut-il penser de Mgr Lafrèche? Voilà ce que je voudrais m'efforcer d'établir dans cet article, soit pour fixer davantage le souvenir des anciens, soit pour éclairer le jugement des jeunes, qui ne connaîtraient guère que son nom.

Qu'on se rassure : Mgr Laflèche mérite pleinement la haute estime qu'on lui accorde depuis plus de soixante ans. Durant sa longue carrière, cet homme de Dieu n'a toujours poursuivi que le bien et le vrai; en outre, sa pensée lumineuse et sa vibrante parole ont exercé une influence considérable sur la plupart de ses contemporains, dont les idées et les sentiments naturels trouvaient en lui une idéale personnification. "Son influence rayonnait au loin, lisait-on à sa mort dans le *Monde canadien* ; l'on peut dire en toute vérité que, dans ces dernières années surtout, ses supérieurs hiérarchiques eux-mêmes le reconnaissaient comme leur chef : c'est le général de l'armée sainte, disait l'un d'eux." Dans un pays où l'on saurait mieux mettre en lumière les productions de l'esprit et les exemples de belle conduite, Mgr Laflèche n'aurait pas subi la demi-obscrité où nous l'avons laissé tomber. Essayons de faire revivre sa figure.

#### I.—L'ÉVÊQUE.

Né en 1818, à Sainte-Anne de la Pérade, Louis-François Laflèche fit ses études au séminaire de Nicolet et entra dans le clergé en 1837. Ordonné prêtre en 1844, il partit quelques mois plus tard avec Mgr



Provencher, premier évêque de Saint-Boniface, pour les missions du Nord-Ouest. Il y passa douze années et y contracta les infirmités qui le rendirent boiteux jusqu'à la fin de ses jours. Redevenu professeur au séminaire de Nicolet en 1856, puis supérieur de cette maison, il fut appelé aux Trois-Rivières par Mgr Cooke, en 1860, pour partager le poids de l'administration diocésaine. Nommé coadjuteur en 1867, il devint évêque des Trois-Rivières en 1870, alors qu'il siégeait au concile du Vatican. Il mourut au mois de juillet 1898, frappé par la maladie au cours de sa visite pastorale.

Mgr Laflèche prit une part très active aux malheureuses discussions qui divisèrent trop longtemps nos compatriotes : question universitaire, biens des jésuites, *influence indue* en politique, création du diocèse de Nicolet, procès Guibord et procès Riel, écoles du Manitoba. Dans tous ces âpres débats, où les incidents pathétiques ne firent pas défaut, Mgr Laflèche se porta avec toute la fougue d'une âme tout apostolique, avec la constance d'un homme pour qui le devoir est l'unique règle de conduite, mais aussi avec le désintéressement d'un évêque qui ne cherche que la gloire de Dieu.

L'ardeur avec laquelle Mgr Laflèche se jeta dans les luttes doctrinales ou politico-religieuses qui signalèrent son épiscopat, a probablement trop fait oublier ce qui constituait le fond de son caractère. Cet homme était essentiellement bon et jovial. C'est là, sans doute, ce qui explique, non seulement l'admiration sympathique et l'affection persistante dont il fut l'objet, mais aussi l'influence profonde et durable qu'il exerça sur ses prêtres et sur tout notre peuple. Sa

charité joyeuse l'avait fait remarquer dès le temps qu'il fréquentait la petite école de son village; elle lui gagna l'attachement inaltérable de ses condisciples de Nicolet. Il se fit au collège des amis qu'il garda jusque dans sa vieillesse. On est surpris de certaines manifestations d'amitié à son égard. Mgr Taché, le grand archevêque de Saint-Boniface, son ancien compagnon de wigwam à l'Ile-à-la-Crosse, réclamait le privilège d'aimer plus que les autres cet homme que, disait-il, tout le monde aimait. En 1867, quand Mgr Laflèche fut élevé à l'épiscopat, ce fut une acclamation de joie qui éclata dans tout le diocèse. On considérait cette nomination comme un événement heureux, non seulement pour les Trois-Rivières, mais pour tout le Canada, tant le jeune évêque avait déjà conquis l'estime de ses concitoyens. En 1869, à l'anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Cooke, une grande partie de la célébration se tourna vers son coadjuteur, qui devait partir le soir même pour le concile du Vatican. Enthousiasmée par son éloquence, toute la ville lui fait une escorte triomphale.

Affable pour tous, joyeux causeur, dévoué sans réserve, il était tout de suite devenu l'idole de ses prêtres et de ses diocésains. C'est un véritable culte que quelques-uns de ceux-ci ont gardé pour sa mémoire. Nous en connaissons qui l'invoquent dans leurs embarras et qui mettent leurs entreprises sous sa protection. Mgr Laflèche connaissait personnellement la plupart des Trifluviens et des chefs de famille de son diocèse. Il s'arrêtait bonnement pour causer avec eux, pour interroger les enfants, pour encourager les pauvres et les vieillards. Au lendemain de sa mort on pouvait défier qui que ce fût de citer une seule oc-



casion où il eût reçu avec impatience un solliciteur. Il échangeait avec sa nièce et sa filleule, religieuse chez les Soeurs Grises d'Ottawa, une correspondance pleine d'abandon, donnant des nouvelles, badinant, finissant presque toujours par quelque édifiante leçon tirée de l'Écriture Sainte. Il aimait la musique et chantait bien. Sa voix claire, douce, impressionnante, est restée dans l'oreille de beaucoup de ses familiers. Toujours digne dans sa bonhomie, il écartait naturellement tout ce qui ne convient pas au prêtre, soit dans la tenue, soit dans les discours. Sa conversation s'orientait toujours vers un sujet instructif, où se déployait ses vastes connaissances ; il dissertait volontiers sur l'histoire et sur la philosophie contemporaine, sur l'astronomie et la physique. Mais pour le peuple il était le saint évêque, à qui l'on se recommande avec confiance, dont on attend presque des miracles. Il était du peuple, causant et priant avec le peuple, joignant sa voix à celle des chœurs dans l'église, égrenant dans les rues son grand chapelet de bois, aimant les processions, les belles solennités liturgiques, la prière pour les morts et les cérémonies imposantes dans les cimetières, sachant si bien trouver, dans ses longs sermons qu'on ne se lassait pas d'entendre, les paroles qui instruisaient, qui consolaient, qui encourageaient.

Ces qualités suffisaient bien pour lui gagner le cœur de ses inférieurs, surtout celui de ses familiers ; il en avait une autre qui devait désarmer ses adversaires. C'était sa droiture, sa parfaite sincérité dans toutes ses actions et ses discours. Sans doute, dans les âpres controverses qu'il soutint, il put parfois négliger de nuancer sa pensée, d'atténuer ses expres-

sions; lui-même, avec une humilité qui lui fait honneur, il prit soin de reconnaître publiquement qu'il ne se croyait pas irréprochable. En 1892, par exemple, quand on célébrait avec un éclat extraordinaire et de grandes réjouissances la vingt-cinquième année de son épiscopat, il disait: "En jetant un regard en arrière sur le chemin parcouru depuis vingt-cinq ans, j'en aperçois en quelques instants les principales étapes, j'en revois les passages difficiles, les dangers, les diverses péripéties, les joies mensongères, les nombreuses épreuves, les tristes accidents et les cuisantes douleurs. Le tout m'apparaît comme les rêves de la nuit au matin et je me surprends à dire: Hélas! si c'était à recommencer, que de lacunes je m'empresserais de combler, que de faux pas j'aurais à éviter et d'écarts à redresser!"<sup>1</sup>

Mais ces écarts, s'il y en eût, il les fit en toute bonne foi, lorsqu'il poursuivait de toute son âme ce qu'il croyait être le bien des fidèles. Mgr Cloutier, alors curé de la cathédrale et futur successeur de Mgr Laflèche, s'écriait au lendemain de la mort du grand évêque: "Je voudrais pouvoir m'adresser à tous ceux qu'il a combattus et leur dire avec l'autorité de nos trente ans de vie commune avec Monseigneur: Vous avez bien mal connu cet homme. Jamais il n'a eu la moindre animosité contre vous. S'il a combattu vos doctrines, c'était uniquement parce qu'il le croyait nécessaire dans l'intérêt supérieur de la foi et de son pays."<sup>2</sup>

<sup>1</sup> *Fêtes jubilaires, février 1892, page 246. Trois-Rivières, chez P.-V. Ayotte.*

<sup>2</sup> Cité dans *Mgr L.-F. Laflèche*, par Arthur Savaète, collection *Vers l'Abîme*, tome X, page 608.



La parole suprême que Mgr Laflèche prononça devant ses prêtres, sur son lit de mort, peint bien son caractère : "J'ai fait, dit-il, tout ce que j'avais à faire, j'ai dit tout ce que j'avais à dire." Pas d'omissions voulues dans sa carrière, pas de silences calculés. "Dites à Mgr Bégin, ajouta-t-il un peu plus tard, qu'en face de la mort l'évêque des Trois-Rivières ne regrette rien de ce qu'il a dit, rien de ce qu'il a fait au sujet de la question des écoles." Cette sincérité, cette droiture dans l'action, mises au service de convictions réfléchies, furent vraiment la caractéristique de Mgr Laflèche. Il parlait parce que, pensait-il, Dieu voulait qu'il parlât. De même que, malgré ses répugnances naturelles, il avait écouté la voix de Dieu l'invitant aux pénibles missions du Nord-Ouest; de même que, plus tard, il avait renoncé à la carrière de l'enseignement qu'il aimait et quitté le séminaire de Nicolet pour obéir à Mgr Cooke, qui le chargeait de débrouiller les finances de son diocèse ; de même il triomphait de toutes ses hésitations et ne manquait pas d'élever la voix chaque fois que les devoirs de sa charge ou les avertissements de sa conscience le lui imposaient. Il aimait à répéter le mot que saint Paul, prisonnier à Rome mais apôtre quand même, écrivait à son disciple Timothée : *Verbum Dei non est alligatum* ; on n'enchaîne pas la parole de Dieu. C'est bien ce qu'il montra, notamment, quand on intentait des procès pour influence indue aux prêtres qui, en chaire ou au confessionnal, donnaient une direction que des politiciens puissants n'approuvaient pas. En 1892, durant les fêtes de son jubilé épiscopal, il expliqua solennellement la conception qu'il se faisait de son rôle de prédicateur : "Quant au travail que j'ai pu faire,

dit-il, dans le ministère de la parole pour l'instruction de ceux qui m'étaient confiés et pour la défense des enseignements de l'Eglise, je n'ai qu'un mot à dire : c'est que l'enseignement religieux à tous les degrés est le devoir personnel et culminant du prêtre, et à plus forte raison de l'évêque, comme l'est celui de la mère et du père dans la nourriture à donner à leurs enfants... J'ai toujours redouté le reproche que le prophète Jérémie fait aux pasteurs négligents. *Les petits enfants ont demandé du pain et il n'y avait personne pour leur en distribuer.* Je déclare donc que j'ai toujours aimé la vérité qui éclaire tout homme venant en ce monde et l'enseignement qui fortifie et soutient les coeurs dans les luttes incessantes de la vie. Voilà pourquoi je me suis toujours fait un devoir strict, à l'exemple du Sauveur et des apôtres, de prêcher et d'instruire dans la mesure de mes faibles moyens ceux qui m'étaient confiés et de les prémunir contre les dangers auxquels leur foi pouvait être exposée. Puissé-je, encore ici, avoir au moins le mérite du serviteur inutile et avoir rempli ce devoir si important selon l'étendue de mes obligations! Puissé-je n'avoir pas à redouter le reproche d'avoir été un chien muet dans la défense de la vérité et le maintien de la morale chrétienne!"<sup>1</sup>

Un prélat romain, Mgr Papi, secrétaire du cardinal Satolli, avait bien saisi les principaux traits de l'évêque des Trois-Rivières quand il traçait de lui cette esquisse: "Vieillard aux allures patriarcales, juste et franc, pieux et simple, savant comme un Père de l'Eglise et modeste comme un catéchumène."<sup>2</sup>

<sup>1</sup> *Fêtes jubilaires*, page 249.

<sup>2</sup> Savaète, *Vers l'Abîme*, IV, page 87.



Si l'on examine maintenant les idées directrices et les inclinations naturelles de Mgr Laflèche, on découvre vite qu'il était mu par deux amours qui devaient le rendre cher à notre peuple : il était profondément romain et profondément canadien.

En effet, même parmi ceux de son âge, il se distingua d'abord par son amour pour Rome et pour le pape. Il embrassait par tempérament tout ce qui constituait ce qu'on appelait alors l'ultramontanisme, par opposition au gallicanisme : liturgie romaine, directions romaines, infailibilité personnelle du pape ; il rejetait, par une aversion non moins naturelle, le libéralisme et les doctrines condamnées dans le *Syllabus*, la révolution et la franc-maçonnerie, toutes ces idées nouvelles qu'une opinion inquiète engendrait sans se lasser et que Pie IX condamnait avec une égale persévérance. Toutes ses sympathies allaient aux grands défenseurs de la papauté, Veillot, Mgr Paris, Don Guéranger, le P. Liberatore, Emile Keller, Mgr Pie et toute l'école de l'*Univers*. La convocation du concile du Vatican le remplit d'enthousiasme. Dans un mandement du 24 mai 1869 il annonce aux fidèles ce grand événement : "On a été étonné d'abord, écrit-il ; des esprits sérieux allaient jusqu'à s'imaginer qu'un concile oecuménique était de nos jours une chose impossible, ou peut-être inutile. Et voilà qu'à leur grande surprise, pendant que tous les trônes de la terre chancellent et s'inclinent sous la pression des idées révolutionnaires, pendant que les gouvernements se préparent à porter ou à recevoir la guerre, alors même qu'aux portes de Rome, sur le territoire usurpé du Saint-Père, les méchants viennent aiguiser leurs glaives et ourdir leurs trames, seul, plein de confiance

dans la puissance du Dieu des armées et dans l'héroïsme et le dévouement d'un petit nombre de soldats invincibles qui aiment Dieu et le pape et qui savent aller leur chemin, même jusqu'au martyr; seul calme et serein sur son trône, que la main de Dieu soutient, et dominant à la fois les hommes et les événements, notre vénéré et bien-aimé Pontife-Roi a manifesté au monde sa pensée et sa volonté de convoquer un concile oecuménique ; et les enfants de Dieu ont accueilli sa pensée et sa parole comme une pensée du ciel et comme une parole de vie, de consolation et d'espérance."

Le 24 septembre suivant, en annonçant son prochain départ pour Rome il s'écrie: "Quel beau spectacle présente aujourd'hui cette sainte Eglise, notre mère, après plus de dix-huit siècles de combats sanglants et de luttes gigantesques ! Elle se montre aux yeux étonnés de ses ennemies et à la grande consolation de ses enfants, plus vivante, plus unie, plus forte que jamais. Chaque parole de son chef retentit jusqu'aux extrémités de la terre." En revenant du concile il écrivait: "Pour nous, le 18 juillet 1870 demeurera toujours dans notre souvenir comme l'un des plus beaux jours de notre vie, puisque la divine Providence a bien voulu nous accorder l'insigne faveur de siéger en ce jour solennel parmi les Pères du concile qui ont défini ce dogme fondamental de l'Eglise catholique (l'Infaillibilité du Pape). Le vote affirmatif que nous avons donné en cette circonstance sera un sujet de consolation pour toute notre vie. Nous nous le rappellerons avec bonheur à notre dernière heure. Il nous sera un puissant motif de confiance pour aller paraître devant le tribunal du Souverain Juge qui a constitué le Pontife romain son vicaire et représen-



tant ici-bas." De fait, dans ses dernières années, Mgr Laflèche aimait à rappeler cet acte mémorable de son épiscopat.

L'attachement de Mgr Laflèche à la cause du Pape se manifesta d'une manière éclatante quand le roi du Piémont entreprit l'invasion du domaine pontifical. Deux fois il eut l'occasion de parler sur ce sujet en des circonstances très solennelles, aux Trois-Rivières en 1860, à Montréal en 1868, au départ d'un détachement de zouaves pontificaux. Il jette, dans ces discours, de véritables cris de douleur à la pensée que le pape est persécuté par ceux qui se disent ses enfants: "Ce qui oppresse le coeur fidèle, dit-il, ce n'est pas la fureur de l'attaque, ni l'habileté des ténébreuses manoeuvres de Satan ; c'est l'ingratitude de ceux qui servent les projets de cet ennemi ; c'est de voir l'Eglise, notre bonne Mère, obligée de se défendre contre les premiers d'entre ses enfants ; c'est de la voir humiliée, méprisée, dépouillée, avec préméditation, par des fils qu'elle a tendrement nourris dans ses bras, des fils forts, riches et puissants. La Providence lui avait donné un petit champ d'où elle tirait le peu de bien terrestre nécessaire à son existence, un petit domaine d'où lui venait le modeste vêtement dont elle use, pour paraître en présence des nations. C'était trop aux yeux de ces ingrats ! Il fallait lui ravir cette modique propriété et l'ajouter à leurs Etats, lui mettre sur les épaules les haillons de l'indigence et la forcer à demander son pain ! C'est là ce qui serre le coeur de ceux qui n'ont pas encore perdu tout sentiment d'amour filial." <sup>1</sup>

<sup>1</sup> *Oeuvres oratoires de Mgr Laflèche. Collection Vers l'Abîme, tome XI, page 22.*

Mgr Laflèche commençait ainsi l'émouvante péroraison de son discours d'adieu aux zouaves de Montréal: "Partez maintenant, soldats du Christ et de la vérité, partez. Allez jusqu'à Rome, sur ce théâtre des grands événements de l'histoire, sur ce vol arrosé du sang des saints, dans cette ville dont le nom rappelle l'éternité. Allez-y défendre votre Père attaqué, notre Mère outragée, nos frères dépouillés et trahis. Allez prendre dans la milice sacrée du Pontife la place que le Canada doit revendiquer au milieu des nations..."<sup>1</sup>

Dans cet amour du Pape, Mgr Laflèche était bien en conformité de sentiments avec son saint ami, Mgr Bourget. Il cherchait à cultiver chez ses prêtres et ses diocésains le même attachement au Saint-Siège, recommandait chaudement l'oeuvre du denier de Saint-Pierre, ne manquait jamais de commenter longuement les encycliques du Souverain Pontife. Dans une lettre pastorale écrite en 1887, à l'occasion du jubilé sacerdotal de Léon XIII, il citait avec complaisance le mot du P. Faber: "La dévotion au Pape forme une partie essentielle de la piété chrétienne." Il exaltait ensuite les prérogatives du Souverain Pontife et les qualités personnelles de Léon XIII. Et pourtant celui-ci venait de lui imposer un bien dur sacrifice en divisant le diocèse des Trois-Rivières malgré ses protestations. Rien peut-être n'illustre mieux la fidélité du vieil évêque que sa conduite dans cette pénible conjoncture. "Vous avez été témoins, écrivait-il à ses diocésains, des efforts et des sacrifices nombreux que nous avons faits, depuis dix ans surtout, pour empêcher ce projet de division d'être mis à exécution. Si nous avons

<sup>1</sup> *Oeuvres oratoires*, page 130.



agi ainsi, c'est que nous avons cru, dans toute la sincérité de notre âme, qu'il était de notre devoir de le faire, et cela en vue de nos intérêts et de notre sainte religion. Mais aujourd'hui que l'autorité suprême prononce dans un sens contraire à nos vues, et qu'elle nous exonère de toute responsabilité en ce qui regarde cette division de notre diocèse, nous avons pour devoir d'obéir et de respecter la décision qui a été rendue, et nous accomplissons ce devoir comme il convient à notre charge de pasteur. Nous nous conformons avec une entière soumission aux volontés du Saint-Siège, comme nous avons la conscience de l'avoir toujours fait, et nous espérons que Dieu nous accordera tout le mérite de cette obéissance pleine et entière, comme il veut bien nous laisser la satisfaction du devoir accompli. Nous ne doutons pas, nos très chers frères, que vous ne soyez de même pleinement soumis et obéissants en tout point à la décision pontificale ; c'est là notre plus ardent désir et notre volonté formelle." <sup>1</sup>

Les Souverains Pontifes, de leur côté, ne manquèrent pas de reconnaître le dévouement de ce bon et fidèle serviteur. En 1876, au plus fort de la lutte contre le libéralisme doctrinal, l'évêque des Trois-Rivières reçut de Pie IX un bref qui contenait une haute approbation de sa conduite: "Nous nous sommes principalement réjoui, disait le Saint-Père, du soin que vous prenez d'inculquer au peuple la saine doctrine et de lui expliquer ce qui regarde la nature, la constitution, l'autorité, les droits de l'Eglise, dont on a coutume de pervertir très subtilement la notion pour tromper les fidèles ; et nous avons dû louer le zèle

<sup>1</sup> Mandements de Mgr Lafliche, pages 259-261.

avec lequel vous vous êtes efforcés de prémunir le même peuple contre les astucieuses erreurs du libéralisme dit catholique... Nous vous félicitons donc, nous souhaitons que vous travailliez toujours à dévoiler leurs pièges (aux ennemis de l'Eglise) et à instruire le peuple avec une semblable ardeur, un pareil discernement et avec une concorde qui montre à tous votre charité mutuelle et prouve que chacun de vous ne pense, ne dit et n'enseigne qu'une seule et même chose. Or ceci arrivera de soi-même, si vous vous appliquez à nourrir soigneusement en vous ce dévouement à cette chaire de Pierre, maîtresse de la vérité que vous professez en termes si forts et si affectueux."

En lui annonçant la division de son diocèse et la création du diocèse de Nicolet, le cardinal Siméoni lui écrivait, le 9 juillet 1885: "Dans cette circonstance Sa Sainteté (Léon XIII) m'a enjoint d'assurer Votre Seigneurie qu'elle est bien satisfaite du zèle efficace que Votre Seigneurie a constamment montré, soit dans sa carrière de missionnaire des sauvages, soit dans l'exercice du ministère pastoral dans le diocèse des Trois-Rivières, et que les services signalés rendus par Votre Seigneurie à ce même diocèse et les diverses institutions établies par elle seront toujours aux yeux du Saint-Siège une preuve de la sollicitude avec laquelle Votre Seigneurie a correspondu et correspond encore aux devoirs de la charge dont elle est revêtue. Par tout cela Votre Seigneurie verra combien est étrangère à l'esprit de l'auguste Pontife l'idée que des gens mal intentionnés voudraient faire admettre, relativement à la division susdite, à savoir que cette division a été provoquée par le manque de satisfaction que le Saint-Siège aurait de Votre Seigneurie."



Quelques années plus tard, en 1892, dans une audience qu'il accordait à l'évêque de Nicolet, Léon XIII s'informa de l'évêque des Trois-Rivières. Mgr Gravel répondit qu'on lui préparait de grandes fêtes pour le vingt-cinquième anniversaire de sa consécration épiscopale. Le Pape voulut honorer à cette occasion, comme il le faisait écrire à Mgr Laflèche lui-même, le "zèle empressé dont vous faites preuve envers ce Siège Apostolique, aussi bien que les autres remarquables vertus qui vous distinguent;" ce qui nous porte ajoutait-il, "à vous compter, non seulement parmi nos prélats domestiques, comme si vous demeuriez toujours dans notre ville de Rome, mais encore à vous gratifier volontiers des honneurs dont jouissent les évêques assistants à notre trône pontifical, voulant ainsi, à l'occasion de votre jubilé qui doit arriver sous peu, vous donner un témoignage évident de notre bienveillance à votre égard. En conséquence... nous vous déclarons et créons noble, et nous vous mettons au nombre de ces nobles qui sont issus de la famille des comtes..."

Mgr Laflèche fut vivement touché de ces distinctions qui, écrivait-il au cardinal Ledochowski, "m'ont été d'autant plus agréables que je m'y attendais moins ; car la pensée d'une telle faveur de la part du Souverain Pontife ne m'était pas même venue à l'esprit. Le clergé et les fidèles du diocèse des Trois-Rivières ont été également et agréablement surpris en apprenant cette heureuse nouvelle le jour même du vingt-cinquième anniversaire de la consécration épiscopale de leur vieil évêque."

L'année suivante Mgr Lafèche se rendait à Rome. Le Saint-Père, écrivait-il à sa nièce, "m'a fort bien reconnu et accueilli avec une grande bienveillance, chaque fois que j'ai en l'occasion de lui parler." Jusqu'à ses derniers jours, cette bienveillance du Pontife suprême fut pour le vaillant athlète du Christ un réconfort, la plus douce récompense qu'il pût espérer ici-bas.

Adélard DUGRÉ, S. J.

(A suivre)

### L'ALBUM DU COLLEGE STE-MARIE

Le Collège Sainte-Marie de Montréal nous envoie son Album de 1924. C'est le neuvième souvenir annuel et c'est aussi l'écho du soixante-quinzième anniversaire de la fondation du Collège. L'on publie peu de choses chez nous avec autant d'art et de goût. Cet album est un recueil de pages charmantes et spirituelles que viennent illustrer à profusion gravures et photographies choisies et groupées avec infiniment d'à propos. Cet album est aussi l'illustration d'une méthode d'enseignement, celle que pratiquent à Montréal depuis soixante-quinze ans, les Pères Jésuites de la rue Bleury. Il est bon que de belles choses soient publiées; s'il était possible elles donneraient le coup de mort à des ignorances tenaces en notre pays et à l'étranger. Chez nous-mêmes, et bien que les RR. Pères n'y aient pas songé, elles constituent le meilleur plaidoyer qu'ils pouvaient offrir au public en faveur de leur "Souscription pour un nouveau collège".



*“ SIR JOSEPH DUBUC ”*

Par le P. Edouard LECOMPTE, S.J.

L'auteur n'est pas un dilettante ni un vain amuseur. On sait assez que la Compagnie de Jésus ne se spécialise pas dans les questions byzantines et qu'elle est plutôt une chevalerie dont les annales vivent d'un héroïsme juvénile. Sans aller jusqu'à prétendre, comme le font nos amis les orangistes, qu'ils ont des moeurs d'inquisiteurs et qu'ils cachent des fusils modernes en des souterrains moyennâgeux, on doit leur reconnaître le mépris des situations moyennes et confortables où se complaisent trop des pâles défenseurs de l'ordre. Ce livre est donc un acte. Le Père Lecompte nous en révèle le sens dès les premières lignes de sa préface. Parlant de beaucoup des protagonistes de notre histoire et de leur beauté morale, il remarque qu'ils sont pour plusieurs, incomplets. "Leur vie de montées et de descentes est une ligne brisée. Celle de Dubuc est une ligne ascendante ininterrompue." Nous sommes fixés sur la portée d'une biographie qui veut être un exemple.

Mais, si grand que soit son dessein, l'auteur n'a rien d'un moraliste compassé. Il sait parler des choses spirituelles, non à la manière de ces puritains que harcèle la peur de la joie, que stimule seule la haine de la nature. C'est dans un style alerte, simple quoique allusionniste, avec des ironies légères et des sourires à peine esquissés que l'auteur nous présente son personnage. Une allégresse foncière, puisée à des sources profondes, domine ce récit sans jamais éclater trop bruyamment. L'atmosphère catholique est faite de

bonne humeur. Le catholicisme restitue à l'homme la confiance en la vie. Il en fait un optimiste sans illusion. Le biographe aime le trait, qu'il décoche sans insister, comme quelqu'un qui vit dans l'abondance des bons mots. Quelques-unes de ces pages sont parfumées de poésie rustique. De savoureux détails, des descriptions virgiliennes évoquent, pour le campagnard émigré à la ville, de vieilles choses, de vieilles gens, et le ramènent à l'orient de sa vie. La faucille, la vieille herse triangulaire, la machine à battre! On n'a plus qu'à fermer les yeux pour ressusciter d'antiques souvenirs enfouis sous la poussière des ans. Qui ne se rappelle sans émotion ces matins d'automne décolorés, grisâtres, où le rythme monotone et lointain du *fléau* chantait dans l'air apaisé!

J'ai connu Dubuc vers 1910. Il avait une tête large, des traits anguleux et puissants, tout en ossature, avec des yeux aigus où la malice et la bonté alternaient et qui rappelaient ses ascendances paysannes. Il venait de la terre mais lui préféra l'appareil de la justice. Du moins hérita-t-il de la plus solide vertu paysanne: la prudence. On imagine qu'un rejeton des *terres noires* de Saint-Rémi, qui devient juge en chef d'une province anglaise, eut besoin d'un gros bon sens pour garder son sang froid. Ces migrations subites de classes, ces brusques élévations donnent naturellement le vertige. Pour accéder sans préparation héréditaire aux fonctions sociales les plus éminentes, il faut un autre contrepoids que le formulaire de l'évangile égalitaire. Dubuc s'adapte à ses succès les plus inattendus. Dans les moments les plus périlleux, on le voit, carré, solide, s'affermir sur les plus solides qualités de sa race. Voilà, à mon sens, ce que



cette vie eut de plus admirable. Malgré ses innombrables évolutions, elle maintint la continuité de l'héritage paternel. En dépit des honneurs, aucune de nos meilleures traditions n'en fut retranchée. Dubuc resta jusqu'à la fin catholique et français.

Il est bon père, bon époux, bon citoyen. Il est bon d'une façon uniforme, à jet continu : c'est une végétation spontanée. On le croit incapable d'une mauvaise pensée. L'auteur, en cherchant à édifier, a beaucoup insisté sur cette aisance dans la vertu. Oserais-je vous dire, mon révérend Père, qu'on aimerait bien de temps en temps, rencontrer une grosse étourderie, une saillie, une absurdité, un paradoxe, ce quelque chose d'indéfinissable que le Père Clérissac appelle "la faiblesse sacrée",<sup>1</sup> qui est comme le timbre de l'âme humaine, son accent personnel qui nous rattache à la nature ? Mais le biographe n'a rien trouvé de ce côté. Ce très brave homme naquit vertueux au grand désespoir de ceux qui sont nés téméraires ou lâches, violents ou sensuels, têtus ou inconstants. Heureuse sagesse !

Une telle orthodoxie méritait toutes les récompenses. Elles ne manquèrent pas à Dubuc. Une famille de dix enfants, est, plus qu'on ne croit, le commencement du bonheur. Du reste, il gravit successivement tous les degrés de la hiérarchie sociale.

Sans doute, il fit de la politique ; mais il la fit sans bassesse. On peut en croire là-dessus le témoignage de Monseigneur Langevin. Chaque fois qu'on voit un homme distingué entrer dans le carnaval électoral, on craint pour son goût s'il est délicat, pour sa raison s'il est intelligent, pour son honnêteté s'il a de

<sup>1</sup> Cité par Jacques Maritain.

la conscience. Le voilà la proie des sept péchés capitaux. Là encore, Dubuc continue de mener une vie digne, simple et prudente. La jeunesse réfléchie se raye d'elle-même des cadres étroits de la politique. Elle en trouve les luttes trop onéreuses et garde ses forces pour des causes moins douteuses. En ce temps-là, la vie parlementaire était panachée de toutes les illusions libérales. Dubuc crut certainement pouvoir y travailler pour ses compatriotes. Mais il arriva au Manitoba ce qui arriva ailleurs. Sous une majorité canadienne-française, liberté scolaire et religieuse ! Majorité anglaise, injustice et ostracisme. Dubuc avait une haute idée de son rôle de chef. Il ne l'oublia jamais. Affaire Riel, question des terres, des écoles, du règlement Laurier-Greenway, il combattit toujours pour que nos compatriotes eussent la pleine mesure de leurs droits.

Nos *professionnels*, comme on les appelle, se spécialisent trop souvent dans l'habitude de l'abdication, et se signalent à l'admiration du peuple par la veulerie du caractère et le mépris des choses de l'esprit. Ils ont souvent la compétence et le dévouement professionnels : dans les questions nationales, ce sont des premiers dangereux. Ils se fauillent dans les parlements, grâce à leurs études classiques qu'ils s'empres- sent d'oublier et dont ils ne gardent que l'esprit de sophisme et la façon de rhéteur. Même dans les campagnes où ils dominent davantage, trouvez-moi dix professionnels qui aient un programme de vie où les destinées de leur race entrent pour quelque chose. Quand l'*habitant* quitte sa terre, un peu partout, quand s'effectuent ces départs navrants par où s'échappe le plus pur de notre sang, ces égoïstes abrutis qui font



partie de la classe dite dirigeante, n'ont pas un geste, pas une idée à offrir pour les retenir ; avec une indifférence où il entre beaucoup de bêtise, ils regardent la terre où ils sont nés comme une aire ouverte à l'appel de tous les reniements, de toutes les abdications. Dans la bataille pour le français, ils sont neutres et quelquefois hostiles. Ils ne savent pas exhorter le peuple à rester attaché à sa langue et à son génie.

Notre peuple laissé dans un complet isolement, finit par aliéner, comme la classe dirigeante, mais après elle, les biens essentiels qui le faisaient vivre. Il s'exile sans regret. Cette parenthèse voudrait montrer du doigt quels sont les vrais coupables.<sup>2</sup>

Rien ne prouve que Dubuc ait reçu une éducation patriotique extrêmement distincte. Il précédait la génération de Lantagnac, et notre histoire n'y devait pas être mieux enseignée que de notre temps. Du reste, il y a longtemps que nous avons cessé d'être des défenseurs forcés de notre civilisation. La politique nous a souillés de sophismes opportunistes dont notre effort maintenant s'emploie à nous nettoyer.

A 18 ans, Dubuc, fils de terriens, songe à quitter la terre ; puis à défaut du cours classique, à appren-

<sup>2</sup> Nos professionnels campagnards vont quelquefois jusqu'à afficher une manie incurable d'anglicisation. J'en ai vu envoyer leurs fils et leurs filles se dénationaliser dans des maisons d'enseignement francophobes et dans nos *Grands Couvents* comme dit l'autre. Et tout le village assiste au retour scandaleux de ces pombèches déracinées qui s'arrondissent le bec et la langue pour donner une tournure britannique à leur mépris du français. Si notre peuple a cessé de faire son devoir, il y a longtemps que ceux qui l'en accusent aujourd'hui, lui ont donné l'exemple. Le criminel est en haut, il n'est pas en bas.

dre... l'anglais.<sup>3</sup> La famille Dubuc est nomade. Elle se déracine régulièrement et vogue d'une terre à l'autre, incapable de se fixer. C'est miracle qu'elle ne se désagrège pas. Le collègue ne dut pas beaucoup corriger cette passion de la dispersion. Tous ces braves gens n'avaient aucune directive nationale. En 1866, Dubuc entre à McGill. Comme école de spiritualité, c'est assez mince. Le grossier empirisme saxon aurait dû détruire les derniers éléments de résistance d'une âme déjà anémiée. Malgré tout, Dubuc tient bon, et dans une époque où tout le monde semble avoir perdu le sens national, dans cette grave période où les passions électorales, le dépiautage, le gueulage polarisent toutes les énergies, par la seule vertu de ses hérédités, il garde des préoccupations qui le placent au premier rang des défenseurs de la race. Mais aussi, quels braves gens! Une vraie mère que la sienne dont la vocation se reconnaît à des détails comme celui-ci: elle punissait ferme pour un mensonge, mais ne s'emportait pas outre mesure pour une culotte déchirée. Une vraie femme de chez nous, ferme et bonne.

Dubuc n'oublia jamais ces grandes leçons de probité. Député, ministre, magistrat dans la brigade même, il sut garder la liberté de ses convictions. Aucune fatuité, aucune bassesse n'accompagnèrent ses succès. Il eut l'autorité de ceux qui la demandent aux doctrines, non aux personnes.

---

<sup>3</sup> Nous reconnaissons l'utilité de l'anglais, pour nos compatriotes de la ville; mais à la condition expresse qu'une intense éducation patriotique lui fasse contre poids. Or ce programme si simple, le croirait-on? fait peur à beaucoup de gens. Un ancien premier ministre de la Province de Québec me disait un jour que l'histoire du Canada, bien enseignée aux Canadiens français, leur ferait haïr les Anglais. Des préjugés de ce genre circulent ailleurs même que chez les politiciens.



Dubuc connut la vache enragée. C'est un excellent tonique pour les forts. Mais ce caractère trempée dans l'effort, garda assez de finesse pour n'être pas sensible aux seuls attrait du code. Ah! que je le comprends! Il cultiva la musique, laquelle, au dire de son biographe, est un art frivole. Je demande au moins des éclaircissements. J'exige qu'on me dresse la liste des arts sérieux et... des autres. Mon révérend Père, vous voulez donc pousser au suicide ceux dont le métier consiste précisément à enseigner la musique? A cette musique, accordez au moins quelque puissance. Rappelez-vous: Quand Homère voulut porter Ulysse au comble de l'ivresse, il lui fit entendre le chant des sirènes; et Shakespeare lui-même, qui, entre parenthèses, est le seul puritain qui soit lisible, ne dit-il pas que c'est un signe de vilenie que de ne pas aimer les beaux sons? Quel est donc ce saint à qui Dieu permit dans une mort provisoire d'approcher jusqu'aux abords du paradis et qui n'en entendit venir que de la musique? Il n'était question ni de peinture, ni de sculpture, ni d'architecture, ni même de littérature. Mon révérend Père, je crois que votre excommunication n'est pas orthodoxe. Mais puisqu'il vous faut une victime, je vous livre presque en entier le répertoire des cantiques.

Dubuc méritait le livre qui le loue. Par son catholicisme intégral, par son sens des réalités françaises, il fit oeuvre bonne. Trop d'intrigants politiques, trop d'écumeurs en eau trouble, versent sur nos plaies le flot d'une discorde abondante. Ceux qui travaillent à rattacher la chaîne qui nous lie au passé sont nos seuls maîtres.

Nous eûmes des défenseurs plus âpres, qui défini-  
 rent mieux l'idée nationale, qui l'ornèrent davantage.  
 Nul plus que Dubuc ne l'a vécue sans phrases, ne l'a  
 réalisée plus complètement.

Arthur LAURENDEAU.

### LES CHEQUES ANGLAIS D'UN GOUVERNEMENT CANADIEN-FRANÇAIS

L'un de nos amis, avocat canadien-français, nous envoie  
 un chèque de notre gouvernement provincial libellé exclusive-  
 ment en anglais. Le voici, du reste, dans toute sa splendeur  
 unilingue :

No. 28240      *Judicial Deposit Cheque*  
                   *Treasury Department*      \$16.16  
                   *Province of Quebec*

QUEBEC, July 24th 1924.

*To the Bank Of Montreal at Montreal*

*Pay to the order of      Adelphé Gadoury*

*upon the endorsement of Prothy Montreal*

*sixteen dollars and sixteen cents*

*Chargeable to Judicial Deposits, Case No. 3173 Gadoury vs  
 Morache.*

*J. Nap. Tanguay*

*J. C. Taylor*

*pro Provincial Auditor*

*Pro Asst Provincial Treasurer*

*P. Q.*

*P. Q.*

vraie copie  
 Adelphé Gadoury

Notre ami ajoute: "Le gouvernement de la province de  
 Québec, département du trésorier, émet tous ses chèques con-  
 cernant les dépôts judiciaires et autres en langue anglaise;  
 d'abord l'imprimé est en langue anglaise et ce qui reste en  
 blanc est ensuite rempli en langue anglaise. Et ces chèques  
 sont remis aux membres du Barreau de cette province dont la  
 grande majorité (90%) est canadienne-française".

Et voilà, comment, en notre propre province, nous accep-  
 tons d'être traités! Et voilà aussi ce que nous gagnons à tou-  
 jours confier le ministère de nos finances à un Anglo-saxon de  
 nom ou d'esprit! Ne se trouvera-t-il pas enfin, dans tout le  
 cabinet provincial, un ministre à poigne qui entreprendra de  
 mettre à l'ordre ces messieurs de la Trésorerie?



## LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

### CONTRE LE CINÉMA

Nous sommes assuré qu'avec la fin des vacances la bataille va commencer tout de bon pour obtenir, dans nos villes, la suppression complète des affiches et des réclames de cinéma. Il était temps, que cette bataille commençât. Et nous espérons qu'on saura la mener avec la ferme décision de la gagner. Dans notre article de tête de ce mois-ci, notre excellent collaborateur, Harry Bernard, nous décrit avec vigueur les dangers du cinéma pour notre sens national et notre sens catholique. Son article nous révèle autre chose: le cinéma est contre nous une agression de l'étranger. C'est une offensive de la corruption judéo-américaine. Le mal est grave, l'un des plus graves qui nous ait assaillis. Nos pères ont soutenu de grandes luttes dans le passé contre des attaques qui ne menaçaient pas davantage notre âme catholique et française. Saurons-nous réagir? Verrons-nous enfin tous les honnêtes gens se coaliser contre l'ennemi? Nous voulons l'espérer. Dès aujourd'hui *l'Action française* demande à tous ses amis et à tous ses lecteurs de se tenir prêts à donner l'appui qui leur sera demandé. Nos groupes de ligueurs voudront, les premiers, et selon leur tactique habituelle, mettre en mouvement autour d'eux, toutes les bonnes volontés, celles des individus et celles des associations. Non, il ne faut pas qu'une poignée de métèques réussissent à corrompre notre peuple jusqu'aux moëlles; et il ne faut pas surtout que, par lâcheté ou inertie, nos autorités publiques se rendent complices des corrupteurs. Les Canadiens français aiment à se dire chez eux dans le Québec. Qu'enfin ils aient l'air de le savoir.

### NOS PUBLICATIONS

Nous avons annoncé, le mois dernier, la deuxième série de *Notre légende dorée* actuellement sous presse. Cette série contient des récits sur la tempérance et aussi des extraits biographiques. Comme l'on sait, tout est canadien dans cette *Légende dorée*. Les enfants trouvent là des histoires qui leur vont directement au cœur, parcequ'il s'agit de choses de leur histoire, des choses qui se sont passées dans leur pays. Nous savons que les catéchistes tirent un grand parti de *Notre légende dorée* préparée du reste par un homme qui a longtemps vécu avec les enfants et qui sait son métier de pédagogue.

Notre nouvelle édition de *l'Évangéline* de Longfellow est déjà parue depuis quelques semaines. Notre imprimerie a réalisé véritablement un tour de force en nous permettant d'offrir au public, pour la bagatelle de 25 sous, une aussi jolie brochure. Nous ne croyons pas que l'on ait encore mis sur le marché canadien-français une édition aussi élégante du poème acadien. Le texte, une fidèle traduction en prose, est précédée d'une préface de M. Paul Morin. Et le volume, abondamment illustré, contient en particulier quelques-unes des meilleures créations que l'héroïne acadienne a su inspirer à nos sculpteurs. A l'heure où un grand rapprochement se fait entre Canadiens et Acadiens, notre traduction de *l'Évangéline* aidera, pour sa part, à faire mieux connaître les choses d'Acadie.

Nous publierons aussi très prochainement la "Vocation de la race canadienne française", discours de Mgr L.-A. Paquet avec commentaire littéraire de M. le Chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal. Il importe que les jeunes générations sachent ce qu'enferme chez nous la notion de patriotisme et que, tout d'abord, elles se pénètrent du plus haut motif de s'attacher à leur race et qui est bien l'éminence de sa vocation. Mgr Paquet a exposé la vocation de notre peuple avec sa maîtrise coutumière. M. le chanoine Chartier dégagera du reste, la pensée du maître. Notre dessein est donc de faire de cette nouvelle publication une sorte de manuel classique où la jeunesse pourra puiser des idées vigoureuses et précises sur un sujet capital.

Parmi les volumes plus considérables et qui sont entrés récemment dans la *Bibliothèque de l'Action française*, l'on n'aura pas oublié *Notre maître, le passé* de l'abbé Lionel Groulx, ouvrage de vulgarisation historique, livre de lecture plein de moëlles pour la jeunesse des couvents et des collèges et aussi la *Semaine sociale de 1923*, qui a pour sujet, la *Famille*. Le grand succès remporté par la dernière session de notre Semaine sociale à Sherbrooke, l'importance des sujets d'étude qu'elle a abordés jusqu'ici, rendent indispensable dans toutes les honnêtes bibliothèques la collection complète de toutes les semaines sociales canadiennes. C'est *l'Action française* qui a édité les deux derniers volumes. Elle l'a fait pour aider à la diffusion de la sociologie catholique. Etudions ces problèmes avant qu'ils nous imposent de les étudier malgré nous.

#### NOS PORTRAITS

Il paraît que l'on goûtait beaucoup le portrait de l'homme en vedette que, jusqu'à ces derniers temps, *l'Action française* publiait chaque mois. Beaucoup de nos lecteurs veulent bien nous dire comme ils regrettent que la galerie n'en soit pas continuée. Qu'ils se rassurent: notre portraitiste n'est pas mort;



et ses vacances auront leur fin prochaine. Nous tenons à cette rubrique, non seulement pour le piquant qu'elle apporte peut-être à une revue d'idées, mais pour le profit moral qu'y trouve, ce nous semble, notre public. Alors que, de par l'immorale sottise de notre grande presse, les fantoches et les criminels tiennent partout et constamment l'avant-scène, il importe de montrer des figures d'honnêtes gens et, même au besoin, de réduire à leurs véritables proportions quelques statues surfaites. Dès sa livraison de septembre, espérons-nous, *l'Action française* continuera sa série de portraits. Et nous croyons que les prochains vaudront bien les premiers.

### PÉLERINAGE HISTORIQUE A LONGUEUIL

Dans l'une des niches de la façade de notre parlement provincial l'on placera prochainement la statue de Le Moyne d'Iberville, oeuvre de l'excellent sculpteur Soucy. L'heure est toute marquée pour un pèlerinage à Longueuil, le berceau de la famille Le Moyne, l'une des plus méritantes et des plus extraordinaires de notre passé français. D'Iberville a été le grand coureur de mers comme d'autres étaient alors de merveilleux coureurs de bois ou de fleuves. Son histoire touche souvent à l'épopée, et peu d'hommes tiennent autant de place dans nos archives, surtout si, à ces faits et gestes, nous joignons tous ceux de ses frères qui, comme lui et comme leur père à tous, furent des héros. Nous irons donc rappeler cette gloire, aux lieux mêmes d'où s'est élancée la nichée des aiglons. C'est le moyen de restituer à notre pays son visage historique. Donc, à une date que nous ferons connaître par les journaux, le prochain pèlerinage de *l'Action française* aura lieu, en septembre prochain, à Longueuil, au berceau des Le Moyne.

### NOS CARTES D'ANNONCES

Notre service de librairie imprime régulièrement des cartes d'annonces où se trouvent inscrites, avec leur prix, toutes les nouveautés de la librairie canadienne ou française, ceux qui désirent recevoir ces cartes, n'ont qu'à nous envoyer leur nom et adresse.

Jacques BRASSIER.

et ses ouvrages ont été les plus appréciés. Nous tenons à cette  
 être à une lecture d'idées, mais pour le profit moral qu'y trouve  
 ce nous semble notre public. Nous ne par l'immoralité sou-  
 tise de notre grande presse, les laïques et les chrétiens tien-  
 nent partout et ce n'est pas en vain que nous nous efforçons de  
 rendre les figures d'honnêtes gens et même au besoin de redonne  
 r les véritables proportions que nous attendons.

<b>Théodore Aubanel, José Vincent</b> .....	\$1.25
<b>La politesse française, par un groupe</b> .....	1.00
<b>Ollé-Laprune, Blondel</b> .....	1.00
<b>Soirées du grammair-club, Boulenger et Thérive</b> .....	.75
<b>Xavier (ou les entretiens sur la grammaire française)</b> 37ème édition, Albert Hermant .....	.75
<b>Jules Lemaître, Morice</b> .....	.75
<b>L'impérialisme d'Israel, Lambelin</b> .....	.75
<b>En Chine, Abel Bonnard</b> .....	.75
<b>Aricie Brun, Emile Henriot</b> .....	.75
<b>Origines religieuses du Canada, Georges Goyau</b> .....	.75
<b>L'Angleterre d'aujourd'hui, André Siegfried</b> .....	.75
<b>1935, Camille Meillac</b> .....	.50
<b>Mes petits hommes, Léopold Derbaix</b> .....	.50
<b>Le Fascisme, Gargolini</b> .....	.75

**Bouquinez à l'Action Française !**

**LES ORIGINES RELIGIEUSES DU CANADA**

Parmi les nouveautés très remarquables qu'offre ce mois-ci notre service de librairie, nous signalons particulièrement, les *Origines religieuses du Canada, une épopée mystique* de Georges Goyau de l'Académie française. Voici un volume, dont il faut dire qu'il est le plus beau peut-être qu'un Français ait écrit sur notre histoire; sûrement, il nous fera en France et à l'étranger, une meilleure propagande que *Maria Chapdelaine*. C'est un ouvrage qu'il faudrait répandre à profusion et sur lequel nous nous proposons bien de parler plus longuement.

LIBRE.



## RENOUONS LA TRADITION

Notre force financière favorisera puissamment nos progrès matériels et même intellectuels. L'une des causes de notre faiblesse relative, c'est que nous avons perdu les bonnes habitudes d'épargne que nos pères tenaient de leurs aïeux français. Renouons la tradition. Rapprenons l'économie à nos enfants. Ouvrons-leur un compte d'épargne, où ils déposeront les millions de sous qu'ils gaspilleraient. Ils acquerront ainsi la notion de la valeur de l'argent et le sens de l'économie. L'ambition leur viendra d'arrondir leurs dépôts. Si bien qu'au bout de quelques années, chacun aura à son crédit un joli pécule, et le groupe canadien-français disposera d'une somme importante.

La Banque d'Hochelaga, avec laquelle s'est fusionnée la Banque Nationale, et dont l'actif dépasse 120 millions, offre, pour le succès de cette oeuvre nationale, la collaboration de son personnel diligent. Dès demain, amenons nos enfants à la succursale la plus proche.

(Légende du tableau de la page 5 des annonces).

La Banque d'Épargne désire par ce tableau rendre hommage aux Travailleurs de toutes les catégories.

La femme, dans son rôle de mère, est placée au centre et comme à la base, car dans la réalité elle est le fondement de toute la société.

Remarquez l'Éducateur qui façonne l'intelligence de l'enfant aux principes de l'honneur et du devoir, essentiels au bonheur de chacun; l'homme de science qui, la main sur le monde, a entrepris d'en comprendre toutes les lois et d'en découvrir toutes les richesses.

Vous verrez de gauche à droite:

Le charpentier, le tailleur, le boulanger, le cordonnier, le peintre, le comptable, le forgeron, le mécanicien, l'aiguilleur, le vendeur de journaux, le cultivateur, l'électricien, le débardeur, la ménagère, l'officier, l'étudiant, le bûcheron, le matelot, le briqueteur, l'arpenteur, le chauffeur, le soldat, le mouleur, le journalier.

Le loyal concours de chacun de ces travailleurs est nécessaire au bon fonctionnement de ce mécanisme compliqué que constitue la société moderne.

Il a été impossible de représenter toutes les classes de Travailleurs, mais à tous, absents comme présents, la Banque d'Épargne offre le même témoignage de son admiration.

A. P. L.

Montréal, 1er septembre 1924.

## L'Ecole Française des Maîtres-Verriers au Canada.

.....Elle est dignement et excellemment représentée par la maison "Hobbs Manufacturing Co., Ltd", la plus importante au pays et dont les peintres verriers appartiennent tous à cette école illustre.

### **Vitraux historiques et mythologiques Verrières religieuses, genre mosaïque**

.....sont entièrement fabriqués et peints chez nous, par nos artistes européens. Notre représentant se chargera gratuitement de vous faire un devis, sur demande.

## **Hobs Manufacturing Company Limited**

MA in 0583

444, rue Saint-Jacques, Montréal.

# AU QUEEN'S

**Vous ne coudoieriez que des gens "bien"**

La clientèle de ce restaurant célèbre est en effet distingué, de bon ton..... et fine bouche, car on y mange bien et bon.

Vous y prendrez vos repas "économiquement" — 75 sous le midi et \$1.00 le soir — dans une atmosphère de paix, de luxe et de respectabilité.

**Et vous comparerez ensuite.**

**Allez au Queen's d'abord**

# HOTEL QUEEN'S

Direction et administration canadiennes-françaises

**2, rue Windsor - - - MONTREAL**

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —  
son bénéfice, le vôtre et le nôtre



# Le patriotisme dans les affaires

est trop méprisé du grand nombre — et cela, contre leurs propres intérêts. L'on croit bien dire en affirmant que les affaires n'ont rien à voir avec les sentiments. La réalité est tout autre. Le sentiment se retrouve partout, sous quelque forme qu'il se cache. Somme toute, les affaires ne sont que des rapports humains; et les hommes sont conduits par les idées, quoi qu'en disent les matérialistes.

Les nations se protègent, les groupements et les individus de même; cela s'explique par l'instinct primordial de la conservation. Au milieu de nous, des étrangers universellement détestés les Juifs ont réussi à se tailler un domaine de premier ordre grâce à une solidarité intelligente.

Imitons-les

Q'on se le dise.

L'ACTION FRANÇAISE.

TOUJOURS EN AVANT

THE  
**PRIMUS**  
 Noir et Vert  
 naturel

En paquets  
 seulement.



Conserves  
 Alimen-  
 taires de  
 Fruits  
 et  
 Légumes  
**PRIMUS**

POUDRE A PATE  
 CREME DE TARTRE  
 GELEES EN POUDRE

“PRIMUS”

La marque “PRIMUS” est une garantie de qualité et de pureté.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée

Maison fondée  
 en 1842

2 à 12 rue DeBresoles, Montréal.

## BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège Social: 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Capital autorisé.....\$5,000,000.00  
 Capital versé et Réserve.....\$4,500,000.00

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, C.P., ex-maire de Montréal, de la maison Laporte, Martin (Ltée), président “Société d'Administration Générale”; vice-président du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-président: M. W.-F. CARSLY.

Vice-président et Directeur général: M. TANCREDE BIENVENU, administrateur “Lake of the Woods Milling Co.”, administrateur “Crédit Foncier Franco-Canadien”.

M. G.-M. BOSWORTH, président de la “Canadian Pacific Steamships Limited”.

L'hon. NEMESE GARNEAU, C.L., Québec, président Les Prévoyants du Canada.

M. EMILIE DAOUST, Président de la Librairie Beauchemin, Limitée, Commissaire du Port de Montréal.

M. S.-J.-B. ROLLAND, Président de la Cie de Papier Rolland Ltée.  
 BUREAU DES COMMISSAIRES-CENSEURS

Président: L'hon. N. PERODEAU, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Vice-président: M. J. AUGUSTE RICHARD, administrateur de l'Université de Montréal; président “Fashion Craft Manufacturers Limited”.

Hon. E.-L. PATENAUE, C.P., avocat, M.P.P., administrateur de l'Alliance Nationale.

R

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre



# Que voulez-vous devenir...

## Chimiste ? Ingénieur ? Architecte ?

Pour chacune de ces trois carrières, il n'existe à Montréal, qu'une institution canadienne-française réellement accréditée :

### **L'École Polytechnique de Montréal**

C'est là, et là seulement, qu'on donne une formation véritablement complète et solide.

Cours lumineux, pratique, d'une doctrine approfondie et sûre, matières enseignées par des pédagogues accomplis, spécialistes "calés" !

A l'école Polytechnique, vous n'acquerrez pas cette formation hâtive, superficielle, ces connaissances mal digérées des cours "en 6 mois, 25 leçons, succès garanti" : Vous y prendrez, au contraire, par un travail consciencieux et persévérant, le bagage scientifique et pratique nécessaire pour faire de vous "une autorité" dans la carrière que vous aurez embrassée.

---

## **L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL**

**M. Augustin FRIGON, directeur**

**Téléph. Est 3477**

**228, rue Saint-Denis, Montréal**

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre

# Écoles des Hautes Études Commerciales de Montréal

Préparant aux Situations supérieures du Commerce,  
de l'Industrie et de la Finance.

## BIBLIOTHEQUE ECONOMIQUE

## MUSEE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Délivre les diplômes de "LICENCIE en SCIENCES COMMERCIALES", de "LICENCIE en SCIENCES COMPTABLES et de DOCTEUR en SCIENCES COMMERCIALES".

Le diplôme de "LICENCIE en SCIENCES COMPTABLES" donne droit à l'admission dans L'"Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec" et dans L'"Association des comptables de Montréal" (Chartered accountant).

Des BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Cours spéciaux le soir : Comptabilité (Théorie et Pratique), Expertises comptables, Mathématiques financières, Assurances, Banque, Droit commercial, Économie politique, Langues étrangères, etc.

---

**Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc., s'adresser au Directeur des Etudes.**